

إِقْرَانِي

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

le souffle de la parole



109

30 avril au 6 mai 2026



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



Le Billet du Recteur

LE POIDS DES MOTS
ET LA BATAILLE
DES REGARDS



IQRA : LE PREMIER MOT,
LA PREMIÈRE GRÂCE



PARLER COMME LE CORAN :
UNE ÉTHIQUE OUBLIÉE

القرآن

109





sommaire

p. 9

Le billet du Recteur

**LE POIDS DES MOTS
ET LA BATAILLE DES REGARDS**
PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 14

Focus sur une actualité

**JÉRUSALEM-EST : DÉMOLITIONS, EXPULSIONS
ET DÉPLACEMENTS FORCÉS - CE QUI SE PASSE
SUR LE TERRAIN**
PAR NOA ORY

p. 16

Contribution

QUAND LA PAROLE FAIT SENS
PAR RACHID AZIZI

p. 18

Laïcité

**LA PAROLE CROYANTE DANS UN ESPACE
COMMUN : ENTRE FIDÉLITÉ ET RESPONSABILITÉ**
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 20

Contribution

IQRA : LE PREMIER MOT, LA PREMIÈRE GRÂCE
PAR AMINE BENROCHD

p. 25

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 30 AVRIL AU 6 MAI 2026

édito



La Parole qui élève

Au commencement fut un mot.

Iqra ! – « Lis ! ».

C'est par cet impératif que l'ange Gabriel s'adressa au Prophète Mohammed, paix et salut sur lui, dans la solitude de la grotte de Hira. Avant la loi, avant le rite, avant même la profession de foi, il y eut cette injonction première : ouvrir la bouche, prononcer, transmettre. L'islam est né d'une parole offerte à un homme qui ne savait pas lire, et qui devint, par la grâce du Verbe révélé, le porteur du plus haut message.

Cette origine engage tout. Elle rappelle qu'en islam, la parole n'est pas un instrument neutre. Elle est dépôt, *amâna*, confiée à chaque croyant comme une responsabilité devant Dieu et devant les hommes. Le Coran lui-même ne cesse d'en enseigner les usages : *qawlan sadîdan*, la parole juste, qui ne ment ni ne blesse ; *qawlan layyinân*, la parole douce, que Moïse fut invité à porter jusqu'à Pharaon ; *qawlan ma'rûfan*, la parole convenable, celle qui maintient le lien et préserve la dignité d'autrui. Dans cette grammaire spirituelle, dire est toujours un acte moral.

Notre tradition l'a compris très tôt. Elle a fait de la *balâgha*, l'éloquence, l'une des sciences majeures de la civilisation musulmane. Des Mu'allaqât suspendues, dit-on, aux murs de la Ka'ba avant l'islam, jusqu'au Nahj al-Balâgha



d'Ali ibn Abi Tâlib, qu'Allah l'agrée, jusqu'aux maîtres soufis qui enseignaient que le silence est parfois la plus haute des paroles, une chaîne ininterrompue de voix a porté la beauté de la langue arabe et la profondeur de sa pensée.

Le Prophète, paix et salut sur lui, recevait, selon le hadith, *jawâmi' al-kalim* – « les mots qui rassemblent les sens ». Concision et plénitude : tel est l'idéal d'un verbe qui n'a rien à prouver parce qu'il a tout à donner.

Ce souci de la parole juste n'est pas le privilège d'une seule tradition. Bossuet à la chaire, Pascal méditant sur l'éloquence du cœur, Montaigne s'entretenant avec ses lecteurs comme avec des amis – l'humanisme français a connu lui aussi cette exigence : que le verbe serve la vérité, et qu'il serve les hommes. C'est sur ce terrain commun que peuvent se rencontrer aujourd'hui les héritiers de l'islam et ceux des Lumières : non dans l'opposition, mais dans la reconnaissance partagée que parler bien, c'est déjà aimer mieux.

Notre époque a pourtant contestée cette vérité. Les écrans ont multiplié les voix sans en élever aucune. L'instantanéité a remplacé la méditation, l'invective a chassé l'argument, le bruit a recouvert le sens. Jamais peut-être les hommes n'ont autant parlé ; rarement ils se sont aussi peu écoutés. Devant ce vacarme, la mission de la Grande Mosquée de Paris demeure intacte : rappeler que la parole musulmane, fidèle à sa source, est une parole de paix, de mesure et de fraternité. Une parole qui éclaire sans éblouir, qui transmet sans imposer, qui dialogue sans renoncer à elle-même.

C'est à cette tâche que ce numéro d'Iqra est consacré. Le lecteur y trouvera des méditations théologiques sur la révélation et l'éthique du lisân, des explorations culturelles de la balâgha et de la poésie arabe, des regards croisés avec les grandes voix de la tradition française. Il y trouvera surtout, je l'espère, une invitation : celle de retrouver, dans nos vies quotidiennes, le poids et la grâce des mots que nous prononçons.

Car la parole qui élève élève d'abord celui qui la porte. Puis elle rejoint l'autre, et tisse, fil après fil, le vêtement invisible de la fraternité humaine.

Chems-eddine Hafiz

RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

p. 27

Paroles du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI
LE CROYANT : ŒUVRER ICI-BAS, RÉUSSIR
DANS L'AU-DELÀ**
PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 30

**QÂBIL & HABIL
VIVRONT-ILS EN FRÈRES ?**

p. 32

Récits célestes

**« CELA VIENT DE SOULEY MAN » : LORSQUE
LA PAROLE DEVIENT UNE GUIDANCE ENVOYÉE**
PAR CHEIKH ABDELKADER BELABDLI

p. 34

Le Saviez-vous ?

LE POIDS D'UN MOT : QUAND DIRE, C'EST DÉJÀ AGIR
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 35

Regard fraternel

**LA PAROLE : UN ENGAGEMENT QUI APAISE
LA VIOLENCE**
PAR NASSERA BENAMRA

p. 38

**LA FORCE DU MOT
LE SOUFFLE DE LA PAROLE**
PAR HANANE SAÏDI

p. 40

Le Coran m'a appris

PARLER COMME LE CORAN : UNE ÉTHIQUE OUBLIÉE
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 42

Notre mosquée

**À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS :
L'ADHAN PARLAIT AUSSI À CEUX
QUI NE COMPRENNENT PAS L'ARABE**
PAR NASSERA BENAMRA

p. 44

Découvrons-là

LES JEUNES ET LE POUVOIR DES MOTS
PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN



Ph © Guillaume Sauloup

p. 46

Résonances abrahamiques

LA LETTRE TUE, L'ESPRIT FAIT VIVRE
PAR RAPHAËL GEORGY

p. 49

Sabil al-Iman

**DIS-MOI COMMENT TU PARLES,
JE TE DIRAI OÙ EN EST TON CŒUR**
PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 52

Invocation

“MAÎTRE DES MOTS ET DES SILENCES”

p. 53

Le Hadith de la semaine

**LA PAROLE ET LE COMPORTEMENT
À L'AUNE DE LA FOI**
PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 56

Mizan El-Qadhaya

**LA PAROLE DE VÉRITÉ ET LA CRITIQUE
EN POLITIQUE LÉGALE EN ISLAM :
LA VÉRITÉ SE DIT AVEC JUSTESSE**
PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 58

Hadiths apocryphes

**« PARLER DANS LA MOSQUÉE
CONSUME LES BONNES ŒUVRES,
COMME LE FEU CONSOME LE BOIS »**
PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 60

À la découverte des mosquées du monde

**LA MOSQUÉE SHEIKH JARRAH :
HUIT SIÈCLES DE PIERRE ET DE MÉMOIRE
À EL-QODS**
PAR NOA ORY

p. 66

Les Mots voyageurs

BOURRACHE
PAR NOA ORY

p. 69

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

**CULTURE DE L'AMBIGUÏTÉ
UNE AUTRE HISTOIRE DE L'ISLAM**
THOMAS BAUER

p. 70

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 71

Le citation de la semaine

“LA PAROLE HUMAINE”
GUSTAVE FLAUBERT

p. 72

Événements à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS





Le billet du Recteur

n° 107

LE POIDS DES MOTS ET LA BATAILLE DES REGARDS

Dans le débat public actuel, « islam » et « musulman » ne sont plus des mots neutres. Ils servent de support à des peurs, des polémiques et des stratégies de pouvoir. On parle d'islam radical, d'islam politique, d'islam séparatiste. On évoque le musulman modéré, visible, problématique. À force de répétition, ces expressions donnent l'impression que l'islam est d'abord un problème à gérer plutôt qu'une réalité plurielle, spirituelle, sociale et citoyenne. La parole ne se contente plus de nommer le réel, elle finit par le modeler.

Dans cette fabrication des représentations, la parole des chercheurs occupe une place à part. Elle se veut méthodique, distanciée, fondée sur des enquêtes. Elle échappe en partie aux réflexes immédiats du champ politique ou médiatique. Mais elle reste un regard situé, avec ses questions privilégiées, ses terrains de prédilection et ses cadres d'analyse.

Ce que Kepel et Rougier ont apporté

Il serait malhonnête d'ignorer ce que des auteurs comme Gilles Kepel ont apporté à la compréhension de l'islam en France. Ses travaux ont éclairé la manière dont des courants islamistes se sont implantés, comment les banlieues, la géopolitique et certaines trajectoires de radicalisation se sont entrecroisées. Ils ont permis de nommer des évolutions réelles, parfois inquiétantes, que l'on ne pouvait pas balayer d'un revers de main.

Il en va de même pour Bernard Rougier. En s'intéressant aux « territoires conquis de l'islamisme », il a attiré l'attention sur des espaces où des normes religieuses strictes structurent des sociabilités, des pratiques économiques et des comportements politiques. Il a mis en évidence des réseaux qui cherchent à imposer leurs codes dans des segments bien identifiés de la société.

Ces travaux ont ouvert des yeux. Ils ont aidé des responsables publics, des journalistes et des citoyens à prendre au sérieux des phénomènes qu'il aurait été confortable d'ignorer. Les interroger ne revient pas à les disqualifier. La question n'est pas de savoir s'ils ont eu tort d'explorer ces dimensions, mais de voir ce qui reste en dehors de leur champ, simplement parce qu'aucune recherche ne peut couvrir toute la réalité.

**Ces travaux
ont ouvert
des yeux.**



Quand l'analyse se déplace vers la société qui regarde

D'autres chercheurs ont choisi un autre point de départ. Au lieu de se concentrer d'abord sur ce qui se passe dans l'islam, ils analysent la manière dont la société majoritaire fabrique la figure du musulman comme problème public. Ils montrent comment se construit la catégorie du musulman à travers les discours, les institutions et les héritages historiques.

C'est la démarche de Bartolomeo Conti. Pendant plusieurs années, il a enquêté à Nice sur la présence musulmane, entre histoire ouvrière, enracinement familial, ascension sociale et blocages institutionnels. Il rappelle que la ville a longtemps envisagé une grande mosquée centrale, symbole d'inclusion, sans jamais aller au bout. Il montre com-

ment un climat de soupçon peut s'installer et enfermer une minorité dans le rôle de bouc émissaire commode.

Son travail revient aussi sur le choc de l'attentat du 14 juillet 2016. Il met en évidence un point souvent passé sous silence. Une parole politique forte aurait pu reconnaître la souffrance commune, donner un cadre clair, éviter les amalgames. Au lieu de cela, beaucoup de musulmans ont eu le sentiment d'être observés surtout à travers le prisme de la suspicion. Certains ont choisi la discrétion pour ne plus s'exposer à des procès d'intention permanents. D'autres ont accentué les signes visibles de leur appartenance, comme une manière de reprendre la main, sans que cela résume leur identité.

Cette approche ne nie pas l'existence de courants rigoristes, de réseaux militants ou de tentatives de repli. Elle les replace dans un cadre plus large. Elle montre comment des paroles publiques, des décisions administratives et des débats médiatiques récurrents finissent par donner consistance à l'idée que l'islam est une menace, plus qu'un fait religieux et social parmi d'autres.

Ne pas opposer les analyses, refuser la lecture unique

Le débat public adore les affrontements binaires. Il serait simple de ranger d'un côté ceux qui signalent des dérives islamistes et de l'autre ceux qui insistent sur la stigmatisation et les discriminations. Cette simplification n'aide personne.



Cette simplification n'aide personne.

Les analyses de Kepel et de Rougier restent utiles pour comprendre comment certains groupes utilisent le religieux pour produire de la rupture, pour tester les limites de l'État de droit, pour

s'implanter dans des zones fragilisées. Les travaux de Conti, et d'autres à sa suite, montrent comment ces mêmes zones sont aussi le théâtre d'injustices, de contrôles asymétriques et d'injonctions contradictoires adressées aux populations musulmanes.

L'enjeu n'est pas de choisir son camp universitaire, comme on choisirait un camp politique. L'enjeu est d'élargir le cadre. Aucune de ces approches ne se suffit à elle-même. Une société qui ne voudrait voir que les réseaux islamistes perdrait de vue l'immense majorité des musulmans, leurs réussites, leurs efforts de participation et leur désir de normalité. Une société qui ne voudrait voir que la stigmatisation oublierait des réalités très concrètes de violence, de manipulation et d'emprise idéologique.

La responsabilité collective consiste à tenir ensemble ces dimensions. Prendre au sérieux les travaux qui alertent sur les formes d'islamisme qui minent le lien civique.

Prendre tout autant au sérieux ceux qui documentent la fabrication de la méfiance, les effets de la marginalisation et la manière dont les institutions peuvent parfois fermer l'horizon au lieu de l'ouvrir.

Ce que cette pluralité de regards change

Pour les musulmans de France, le croisement de ces analyses n'a rien d'abstrait. Il conditionne la manière dont ils sont regardés au travail, à l'école, dans la rue, à l'hôpital ou à la mosquée. Il pèse sur l'accès à un lieu de culte digne, sur les possibilités de s'engager dans la vie de la cité et sur la façon dont leurs enfants se projettent dans le pays.

Si l'on ne retient que les lectures les plus alarmistes, la figure du musulman tend à se confondre avec celle d'un suspect permanent. Si l'on ne retient que les lectures centrées sur les injustices, on risque de réduire des millions de personnes au statut de victimes, privées de responsabilité et de pouvoir d'agir. Dans les deux cas, on perd de vue la réalité ordinaire, complexe et souvent très simple à la fois, de vies qui cherchent à se déployer dans le cadre commun.

**On perd de vue
la réalité ordinaire,
complexe et souvent
très simple à la fois.**

La vraie question n'est donc pas qui a raison parmi les chercheurs, mais ce que l'on fait de leurs travaux dans l'espace public. Quels récits les médias choisissent de mettre en avant. Quels concepts les responsables politiques reprennent. Quels angles les institutions privilégient lorsqu'elles parlent des musulmans.

Peut-être que l'image la plus fidèle de ce que vivent aujourd'hui les musulmans en France se trouve précisément dans la combinaison de ces regards. Dans la tension entre les analyses des dynamiques internes, les enquêtes sur la fabrique de la menace et les descriptions patientes des trajectoires d'intégration silencieuse.

Accepter cette pluralité ne signifie pas se perdre dans le relativisme. Cela oblige au contraire à un effort de lucidité. Cela rappelle que personne ne détient à lui seul la clef de ce dossier sensible, et que notre manière de parler de l'islam et des musulmans dit autant, sinon plus, sur notre société que sur ceux que l'on prétend décrire.

À Paris, le 6 mai 2026

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris



Focus

sur une actualité

JÉRUSALEM-EST : DÉMOLITIONS, EXPULSIONS ET DÉPLACEMENTS FORCÉS - CE QUI SE PASSE SUR LE TERRAIN

Reportage de synthèse, sources multiples, avril-mai 2026

PAR NOA ORY

Une vague d'expulsions sans précédent depuis des décennies

Au cœur de la ville de Jérusalem, dans les quartiers orientaux où vit depuis des générations une population arabe palestinienne, une transformation du tissu urbain s'opère à un rythme accéléré. Des maisons sont rasées, des familles reçoivent des ordres d'expulsion, et des habitants qui occupent leur logement depuis 50 ans se retrouvent contraints de partir.

Yusra Qwaider, Palestinienne de 97 ans, vit dans le quartier d'el-Boustan, faubourg de Silwan, au pied des anciennes murailles de la ville. Sa maison, habitée depuis un demi-siècle et partagée avec douze membres de sa famille, est frappée d'un ordre de démolition pour faire place à l'extension d'un site archéologique et touristique.

Son cas n'est pas isolé. Selon l'ONG israélienne Ir Amim, les démolitions ont augmenté de façon spectaculaire à el-Boustan depuis octobre 2023 et menacent désormais la grande majorité des 115 maisons du quartier. Depuis cette date, 54 d'entre elles ont déjà été rasées. Au total, plus de 2 000 Palestiniens risquent d'être déplacés dans ce qui constituerait l'une des plus importantes vagues d'expulsions à Jérusalem-Est depuis 1967, selon Ir Amim.

Le mécanisme : des permis impossibles à obtenir

Pour comprendre la mécanique des démolitions, il faut examiner le cadre administratif. Des milliers de maisons à Jérusalem-Est ont été construites sans permis de construire, ces per-

mis étant quasi impossibles à obtenir pour les résidents palestiniens. La municipalité de Jérusalem déclare ensuite ces constructions illégales et procède à leur démolition.

Laura Wharton, élue d'opposition au conseil municipal de Jérusalem, résume la situation : l'habitant moyen de Silwan ne voit pas sa maison reconnue, n'a pas de permis de construire, pas d'endroit où se garer, et les principaux services qu'il reçoit sont ceux pour la démolition. En 20 à 30 ans de démolitions, aucune maison de colon n'a jamais été démolie. Certains résidents en sont réduits à démolir eux-mêmes leur propre maison. Omar Abou Rajab, 60 ans, rase sa maison de ses propres mains pour éviter les coûts exorbitants qu'entraînerait l'intervention de la municipalité.

Le projet derrière les démolitions : le « Jardin du Roi »

Les destructions à Silwan ne sont pas seulement des décisions administratives isolées. Elles visent à libérer l'espace pour le « Jardin du Roi », projet d'extension du complexe archéologique de la Cité de David, géré par l'association Elad, organisation nationaliste vouée à renforcer la présence de colons israéliens dans les quartiers arabes de Jérusalem-Est. Elad affirme que le site repose sur l'ancienne cité du roi David, mais cette affirmation est loin de faire l'objet d'un consensus parmi les archéologues, et il existe très peu de découvertes archéologiques concrètes à el-Boustan.

Dans d'autres quartiers, la logique est similaire.

Le 23 avril 2026, les autorités israéliennes ont approuvé la construction d'une yeshiva ultra-orthodoxe de onze étages dans le quartier palestinien de Sheikh Jarrah, juste en face de la mosquée locale.

Des familles expulsées au profit d'organisations de colons

A Silwan, dans le sous-quartier de Batn el-Hawa, trois familles ont été expulsées de force par les autorités au profit du groupe de colons Ateret Cohanim. Parmi les personnes concernées figuraient une femme et ses enfants, dont un fils de 29 ans plongé dans le coma et une fille de 24 ans handicapée, transportés en ambulance.

Plus largement, plus de 200 familles palestiniennes de Jérusalem-Est, soit environ 900 personnes, risquent d'être déplacées de façon imminente en raison de poursuites judiciaires intentées principalement par des associations de colons devant les tribunaux israéliens.

Raids militaires dans les camps de réfugiés

Parallèlement aux expulsions civiles, des opérations militaires se déroulent dans les quartiers populaires. Dans le camp de réfugiés de Shu'fat, les forces de sécurité israéliennes ont fait des descentes dans des dizaines de maisons et de magasins, arrêté au moins 25 Palestiniens, confisqué des biens et saisi 10 véhicules privés, selon un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme.

Ce que disent les instances internationales

Le Bureau des droits de l'homme des Nations Unies a adopté un langage inhabituel pour décrire la situation. Dans un rapport couvrant la période de novembre 2024 à octobre 2025, le Haut-Commissariat indique que les déplacements en Cisjordanie occupée semblent indiquer une politique israélienne concertée de transfert forcé massif, soulevant des inquiétudes quant à un nettoyage ethnique.

Le rapport note également que l'avancement et l'approbation de près de 37 000 unités de logement dans les colonies de Jérusalem-Est et d'environ 27 200 dans le reste de la Cisjordanie s'accompagnent d'un nombre record de 84

nouveaux avant-postes établis sur la même période.

Le Haut-Commissaire Volker Türk appelle Israël à cesser immédiatement la création et l'expansion des colonies, à permettre le retour des Palestiniens déplacés et à mettre fin aux confiscations de terres, aux expulsions forcées et aux démolitions.

Une voix religieuse locale : le Patriarche latin de Jérusalem

Dans une lettre pastorale publiée le 25 avril 2026, le Patriarche latin de Jérusalem souligne que des civils sont souvent réduits à des dommages collatéraux, tandis que certaines puissances choisissent leur camp non pas en fonction de la justice, mais en fonction de leurs propres intérêts stratégiques et économiques. Il déplore que les lieux saints deviennent des champs de bataille identitaires et que les textes sacrés soient invoqués pour justifier des actes de violence et d'occupation.

En résumé : une pression structurelle sur une population civile

Ce qui se dessine à Jérusalem-Est n'est pas une succession d'incidents isolés. C'est un processus documenté par des organisations locales israéliennes (Ir Amim, La Paix Maintenant), internationales (ONU, OCHA) et des correspondants sur le terrain : une population civile est soumise à une pression juridique, administrative et physique croissante qui restreint son droit de résidence sur des terres qu'elle occupe depuis des décennies. Les instruments utilisés, zonage, refus de permis, expropriations judiciaires, démolitions, sont des instruments civils et légaux aux yeux des autorités qui les appliquent, mais leur effet cumulatif est celui d'un déplacement de population à grande échelle dans une ville disputée. ■

Sources : ONU Info, AFP (via La Libre, La Presse, L'Essentiel, 20 Minutes), Ir Amim, Agence Média Palestine, Wafa, Info Chrétienne (lettre du Patriarche latin de Jérusalem).

Quand la parole fait sens

PAR RACHID AZIZI

Un mot ne vaut jamais pour lui seul. Il oriente déjà la manière de comprendre ce qui se présente à nous. Ce qui est dit ne transmet pas seulement une idée mais propose un cadre, parfois discret, dans lequel le réel va être perçu.

Longtemps, cette responsabilité a guidé l'usage du langage. Dire revenait à chercher un accord entre ce que l'on pensait et ce que l'on exprimait, dans l'idée que la relation à l'autre dépendait de cette justesse.

Aristote voyait dans le langage ce qui permet de partager le sens du juste et de rendre possible la vie commune. La parole participait ainsi à une œuvre plus large, celle de construire un monde habitable. Cette exigence se retrouve dans le soin apporté aux mots, dans la conviction que la manière de dire engage la manière de vivre ensemble.

Hannah Arendt rappelait que le monde commun naît de ce qui se dit entre les hommes, et qu'il se maintient dans cette capacité à nommer les choses avec justesse.

On le perçoit dans la manière dont une rumeur se propage en quelques heures, dont le mot "communautarisme" ou "radicalisation", posé trop vite sur une situation, ferme toute possibilité de dialogue.

Les mots circulent vite, s'assemblent sans toujours s'ancrer dans ce que l'on a réellement vécu. Ils produisent des images qui finissent par s'imposer comme des repères.

Une formule suffit à donner le sentiment de comprendre, et leur répétition installe une évidence.

Peu à peu, on croit connaître un musulman, un juif, un habitant de banlieue, sans en avoir jamais vraiment rencontré un — juste des images, des titres, des commentaires accumulés. Les réseaux sociaux ont donné à ce phéno-



Rachid Azizi est chroniqueur, auteur, déontologue, engagé sur les questions de justice sociale et de citoyenneté.

mène une puissance inédite. Parce qu'ils touchent des millions de personnes au même moment, parce que leur format épouse les usages contemporains, ils confèrent à leurs messages une autorité de fait. Ce qui s'y affirme avec assurance finit par sembler établi, non parce que c'est vrai, mais parce que c'est partout et simultané.

Pierre Bourdieu décrivait un pouvoir symbolique capable d'orienter les perceptions sans apparaître comme tel. Ce pouvoir est à l'œuvre chaque fois qu'un qualificatif accolé à un nom finit par tenir lieu de connaissance, chaque fois qu'une étiquette dispense de regarder la per-

sonne. Michel Foucault montrait que les discours ne se contentent pas de décrire le monde, mais qu'ils contribuent à en tracer les contours. Dans ce contexte, la parole publique s'inscrit de plus en plus dans une logique d'affrontement, où ce qui domine, c'est la capacité à occuper l'espace visible. La voix la plus forte prend le terrain, tandis que la raison, qui demande du temps et de la précision, trouve moins facilement à se faire entendre.

Une autre voie est pourtant accessible, et les traditions religieuses en ont longtemps été les gardiennes.

Dans l'islam comme dans le judaïsme ou le christianisme, la parole n'a jamais été tenue pour neutre. Elle engage celui qui la prononce et crée une responsabilité devant l'autre et devant Dieu. La sourate Al-Ahzab invite ainsi les croyants à dire une parole juste — non comme une contrainte, mais comme une orientation de toute la personne vers ce qui est vrai et bon. La *kalima*, la *dabar*, le *logos* sont autant de manières de dire que le mot juste naît d'une attention qui le précède. Ce que l'imam Al-Ghazali formulait dans son analyse des maux de la langue, ce que les sages du Talmud exprimaient en disant que la parole peut construire des mondes ou les détruire, rejoint au fond cette même conviction — dire avec justesse est un acte moral, et peut-être l'une des formes les plus anciennes de ce que la philosophie a tenté de formuler par d'autres voies.

Ce qui reste à portée de chacun est simple. Prendre le temps de vérifier avant de partager. Choisir de décrire plutôt que de qualifier. Résister à la formule rapide quand la situation demande davantage. Ces gestes ordinaires sont aussi des actes de résistance.

Nos traditions nous ont transmis cette conviction que la parole juste est une forme de respect — envers celui qu'on nomme, envers celui qui écoute, envers la vérité elle-même.

Dans un espace public où les mots blessent vite et séparent durablement, la retrouver est peut-être l'un des actes les plus nécessaires et les plus féconds que nous puissions accomplir ensemble.



Laïcité ~

65 | LA PAROLE CROYANTE DANS UN ESPACE COMMUN : ENTRE FIDÉLITÉ ET RESPONSABILITÉ

Par Cheikh Khaled Larbi

Parler de laïcité aujourd'hui exige de sortir des slogans pour retrouver le sens. Car la laïcité n'est pas une arme contre les religions, ni un refuge pour les exclure, elle est un cadre. Un cadre exigeant, parfois mal compris, souvent mal appliqué, mais fondé sur une idée simple : permettre à chacun de croire ou de ne pas croire, et de vivre ensemble sans domination spirituelle ni contrainte religieuse.

Historiquement, la laïcité en France s'enracine dans la loi de 1905, qui établit la séparation des Églises et de l'État. Cette séparation ne signifie pas l'effacement du religieux, mais la neutralité de l'État à son égard. L'État ne reconnaît ni ne salarie aucun culte, mais il garantit la liberté de conscience et le libre exercice des religions. Autrement dit, la foi ne disparaît pas de l'espace social ; elle cesse simplement d'être imposée par une autorité publique.

Dans ce cadre, la parole croyante n'est ni interdite ni marginale. Elle est libre, mais elle est appelée à être responsable. Car la liberté d'expression religieuse dans un espace laïque ne consiste pas à imposer, mais à proposer, non à dominer, mais à dialoguer.

C'est ici que se joue une tension féconde pour le croyant musulman : rester fidèle à sa source tout en étant intelligible dans la cité. Il ne s'agit pas de diluer le message, ni de le rigidifier, mais de le porter avec une justesse qui le rende audible. Une parole enfermée dans un langage inaccessible se coupe d'elle-même, une parole qui renonce à son sens se vide de sa substance.

L'exemple prophétique offre ici une clé précieuse. Le Prophète ﷺ s'adressait à chacun selon sa compréhension, adaptant sa parole sans jamais trahir le message. Cette capacité d'ajustement n'était pas une faiblesse, mais une forme d'intelligence. Elle montre que la fidélité n'est pas rigidité, mais discernement.

Dans une société laïque, la parole croyante doit ainsi répondre à plusieurs exigences.

D'abord, la clarté. Parler de sa foi suppose de pouvoir en exprimer les principes de manière compréhensible par tous. Non pas en simplifiant à l'excès, mais en évitant le repli dans un langage réservé à quelques initiés. Une parole claire ouvre des ponts, une parole obscure érige des murs.





Ensuite, la mesure. La liberté d'expression ne dispense pas de la responsabilité morale. Une parole excessive, agressive ou provocatrice ne renforce pas la foi, elle fragilise le lien social. La mesure n'est pas une limitation imposée de l'extérieur : elle est une exigence intérieure.

Enfin, la cohérence. Dans un espace où les convictions coexistent, la crédibilité d'une parole religieuse dépend autant de ce qu'elle dit que de ce qu'elle incarne. Une parole qui appelle au respect mais qui se montre méprisante perd sa légitimité. Une parole qui prône la paix mais nourrit la division se contredit elle-même.

La laïcité, en ce sens, ne demande pas au croyant de se taire, mais de s'élever. Elle ne lui retire pas la parole, elle l'invite à la purifier de toute volonté d'imposition. Elle ne nie pas la foi, elle lui offre un espace où elle peut se déployer sans contrainte, à condition de respecter celle des autres.

Mais cette exigence n'est pas unilatérale. Elle concerne aussi la société dans son ensemble. Car une laïcité qui devient suspicion permanente du fait religieux trahit son propre principe. Si elle garantit la liberté de conscience, elle doit aussi garantir la possibilité de l'exprimer sereinement.

C'est dans cet équilibre que peut naître un véritable dialogue. Un dialogue où la parole croyante n'est ni dominante ni marginalisée, mais présente, assumée, et ouverte. Un dialogue où chacun peut exposer ses convictions sans crainte, et écouter celles des autres sans hostilité.

Dans ce contexte, la parole musulmane a une responsabilité particulière. Elle porte une tradition riche, exigeante, profondément éthique. Si elle est fidèle à sa source, elle ne peut être ni violente ni méprisante. Elle est appelée à être une parole de paix, de justice et de fraternité, non par stratégie, mais par essence.

Ainsi comprise, la laïcité ne s'oppose pas à la foi, elle la met à l'épreuve. Elle révèle sa maturité, sa capacité à exister sans s'imposer, à dialoguer sans se renier, à contribuer sans dominer.

Et peut-être est-ce là l'un de ses apports les plus précieux : obliger la parole croyante à retrouver sa justesse. Non plus protégée par une autorité extérieure, mais portée par sa propre vérité.

Car dans un espace où nul ne peut contraindre l'autre à croire, seule demeure la force d'une parole qui éclaire, qui respecte, et qui élève.

Une parole qui rassemble... ou une parole qui abîme. ■

Iqra : le premier mot, la première grâce

PAR AMINE BENROCHD

Dans la nuit silencieuse de la caverne de Hirâ', au mois de Ramadan, un homme seul, enveloppé dans son manteau, reçoit soudain un ordre qui va bouleverser l'histoire humaine. Cet ordre tient en un seul mot : Iqra – « Lis ! », « Récite ! », « Proclame ! ».

Ce qui frappe, lorsqu'on y revient avec attention, c'est que la Révélation ne commence ni par un dogme, ni par une description de la création, ni même par l'affirmation de l'unicité divine. Elle commence par un impératif adressé à l'intelligence et à la langue de l'homme. Avant toute chose, Dieu invite l'être humain à prendre la parole.

La sourate Al-'Alaq (96:1-5) poursuit avec une densité remarquable :

« Lis, au nom de ton Seigneur qui a créé, qui a créé l'homme d'un caillot. Lis, car ton Seigneur est le Très-Généreux, qui a enseigné par le calame, qui a enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas. »

Coran, 96:1-5

Le calame, ce simple roseau taillé, devient le symbole de la générosité divine. Dieu ne se contente pas de créer : Il enseigne, Il transmet, Il invite l'homme à entrer dans le mouvement même de la connaissance.

Ainsi, dès le premier mot révélé, l'islam se présente comme une religion de la Parole vivante, de la lecture et de la transmission. Iqra n'est pas seulement un commandement : c'est une vision de l'être humain comme créature appelée à lire le monde, à lire le Texte, et à transmettre ce qu'il a reçu. La foi commence par un acte de langage.

L'inimitabilité du Coran (i'jâz) : quand la beauté est preuve

Les premiers auditeurs du Coran ne furent pas



tous convaincus par des arguments théologiques. Beaucoup furent d'abord saisis, bouleversés, parfois terrassés par sa forme même. Des poètes maîtres de la langue arabe, habitués aux joutes oratoires les plus raffinées, restaient muets devant cette parole qui les dépassait. C'est de cette expérience collective qu'est née la doctrine de l'i'jâz – l'inimitabilité du Coran. Il ne s'agit pas simplement de dire que le Coran

est beau. Sa beauté constitue elle-même un signe et un miracle. Les grands rhétoriciens musulmans, d'Al-Jâhiz au Xe siècle jusqu'à Al-Jurjânî au XIe siècle, ont développé une véritable science de cette éloquence divine. Ils ont analysé comment le rythme, l'harmonie des sons, la puissance des images et la précision des tournures produisent un effet unique : une parole qui touche le cœur avant même de convaincre la raison.

Dans le Coran, la forme n'est pas un simple ornement de la vérité. Elle en est l'incarnation la plus haute. Dieu n'a pas seulement voulu informer les hommes : Il a voulu les émouvoir, les transformer, les atteindre au plus profond d'eux-mêmes par la puissance même de la Parole. La beauté devient alors une preuve, non par démonstration logique, mais par expérience directe.

Jawâmi' al-kalim : l'art prophétique de la concision

Le Prophète Muhammad (paix et salut sur lui) a reçu, selon sa propre description, les *jawâmi' al-kalim* : les paroles concises qui rassemblent en peu de mots des significations immenses. Cette capacité à condenser le sens n'était pas un simple talent rhétorique, mais une grâce prophétique.

Un hadith parmi les plus célèbres illustre parfaitement cette qualité :

« **Les actions valent selon les intentions.** »
rapporté par Al-Bukhari et Muslim

En une seule phrase, le Prophète pose les fondements d'une éthique intérieure exigeante : ce n'est pas seulement l'acte visible qui compte, mais la source dont il jaillit. Ce hadith a nourri pendant des siècles la jurisprudence, la spiritualité et la réflexion morale.

Cette concision n'est pas pauvreté, elle est maîtrise. Elle suppose d'avoir pensé jusqu'au bout, d'avoir trouvé le mot juste, et d'avoir eu le courage de ne rien ajouter. Dans un temps où l'on confond souvent abondance de paroles et profondeur, les *jawâmi' al-kalim* du Prophète rappellent une vérité essentielle : la parole la plus forte est souvent celle qui dit le plus en

disant le moins.

Adab al-lisân : une grammaire spirituelle du verbe

Le Coran ne se contente pas de commander la vérité. Il enseigne avec une précision remarquable comment la dire. Il développe une véritable grammaire spirituelle du verbe.

On y distingue le *qawlan sadîdan* (parole juste et droite), le *qawlan layyinan* (parole douce) — comme lorsque Dieu ordonne à Moïse et Aaron de s'adresser à Pharaon avec mansuétude malgré sa tyrannie —, le *qawlan ma'rûfan* (parole convenable, adaptée à son interlocuteur et au contexte) ou encore le *qawlan karîman* (parole noble). Chaque expression trace une nuance précise de la responsabilité du locuteur.

Cette attention extrême montre que l'islam juge non seulement le contenu de la parole, mais sa forme, son ton, son moment et son intention. Dire la vérité de façon brutale peut devenir une forme de violence. Inversement, une parole juste, douce et bien ajustée peut toucher là où la force échoue. L'*adab al-lisân* enseigne que la langue est un dépôt sacré : elle peut construire des relations comme elle peut les détruire.

Le silence : autre nom de la parole

Il existe une forme de parole plus élevée encore : le silence habité.

Al-Ghazâlî, dans son *Ihyâ' 'Ulûm ad-Dîn*, consacre des analyses d'une étonnante modernité aux dangers de la langue : médisance, calomnie, flatterie, vantardise, bavardage inutile. Il conclut que la sagesse consiste souvent à garder le silence. Les maîtres du *tasawwuf* ont poussé cette intuition plus loin : de longues périodes de silence volontaire étaient imposées aux disciples pour apprendre à écouter, purifier le cœur et ne parler qu'avec mesure et justesse.

Dans une époque saturée de bruit, où chacun s'exprime en continu, cette sagesse millénaire prend une résonance particulière. Le silence n'est pas l'absence de parole. Il en est parfois la forme la plus accomplie : celle qui permet à la parole, lorsqu'elle vient, d'être juste, nécessaire et pleine de sens.





Actualités

de la Grande Mosquée de Paris

du 30 avril au 6 mai 2026

5
mai

Le recteur reçoit Saphia Azzeddine

Le recteur Chems-eddine Hafiz a été ravi de recevoir Saphia Azzeddine, écrivaine et cinéaste, qui a récemment publié son neuvième roman, *Mémoire sous scellés*.



5
mai

Santé visuelle : notre nouvelle action solidaire

Après une première en octobre, la Grande Mosquée de Paris organisait deux nouvelles journées de dépistage visuel à son École nationale Ibn Badis, en partenariat avec la fondation OneSight EssilorLuxottica, ce mardi et ce mercredi.

Pour les personnes sans couverture santé, un examen et si besoin des lunettes offertes, grâce à une unité ophtalmologique déployée sur place : préserver sa vue, c'est préserver sa qualité de vie.

Le recteur Chems-eddine Hafiz est venu remercier les ophtalmologues et les bénévoles dévoués à la cause.





5
mai

Foire de Paris : le recteur à la rencontre des artisans algériens

À la Foire de Paris, le recteur Chems-eddine Hafiz est allé à la rencontre des exposants qui font vibrer de couleurs et de saveurs le pavillon dédié à l'Algérie.

Ces femmes et ces hommes s'investissent corps et âmes pour la diversité et la richesse de l'artisanat du pays, dont l'empreinte a dépassé les frontières pour marquer de nombreuses cultures, jusqu'en France.

Le recteur a aussi salué les artisans d'autres nationalités : les singularités font l'unité fraternelle du monde.



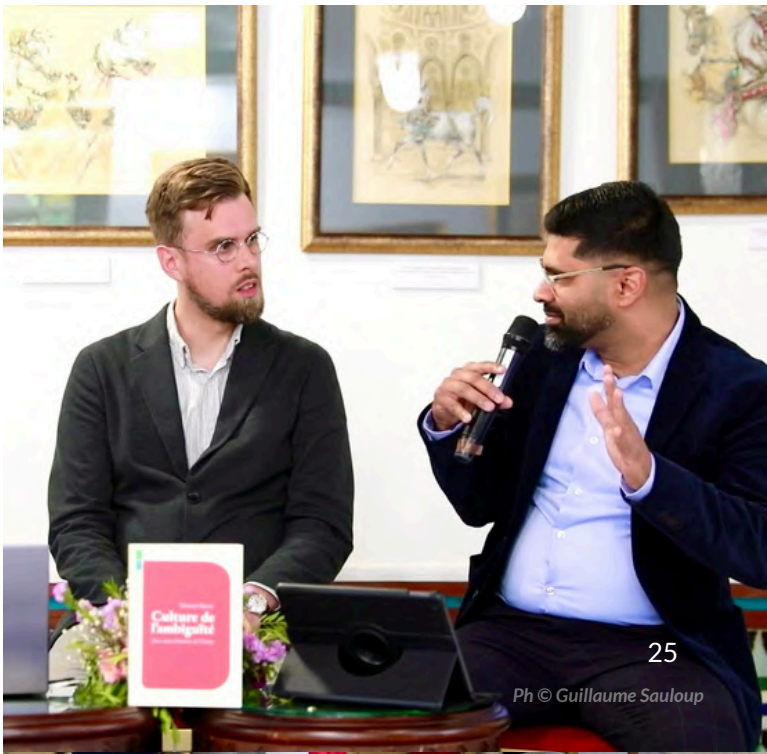


Ph © Guillaume Sauloup

6
mai

Un Mercredi dans la pensée de Thomas Bauer

Lors d'une nouvelle conférence de notre cycle "Les Mercredis du Savoir", Gregory Vandamme et Stéphane Vincent, aux côtés de l'éditeur Mehmet Balsever, sont venus discuter de l'essai *Culture de l'ambiguïté : une autre histoire de l'islam* signé Thomas Bauer, professeur d'études arabes et islamiques en Allemagne, qui explore notamment la diversité d'interprétations des textes religieux dans l'histoire du monde musulman.



Ph © Guillaume Sauloup



Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI LE CROYANT : ŒUVRER ICI-BAS, RÉUSSIR DANS L'AU-DELÀ

1er
mai

Par Cheikh Rachid Benchikh



Ph © Omar Boulkroum

Louange à Allah ﷻ, qui a fait du travail une voie de dévotion et nous a ouvert les chemins de l'effort sur terre, afin que nous recherchions Ses bienfaits et Son agrément. Je Le loue, je Lui rends grâce, je me repens à Lui et j'implore Son pardon. J'atteste qu'il n'est de divinité qu'Allah ﷻ, l'Unique sans associé, et j'atteste que notre maître Mohamed ﷺ est Son serviteur et Son Messager. Qu'Allah répan-de sur lui, sa famille et ses compagnons Ses prières et Ses salutations.

Cela étant dit : craignez Allah, serviteurs d'Allah. Le croyant sincère porte deux grandes préoccupations : œuvrer ici-bas avec dignité, et préparer l'au-delà avec sincérité. Ces deux devoirs ne s'opposent pas, ils se complètent. Le croyant prend sa part de ce monde, mais il en fait un moyen d'obéir à Allah ﷻ et de se rapprocher de Lui.

Ô croyants, le travail occupe en Islam une place noble. Il n'est pas seulement une source de subsistance : il devient une adoration lorsque l'intention est pure et le gain licite. Celui qui travaille pour nourrir ses enfants, honorer ses parents, préserver sa dignité et celle de sa famille, est sur le sentier d'Allah ﷻ.

Le Prophète Mohamed ﷺ a dit : « S'il est sorti pour subvenir aux besoins de ses jeunes enfants, il est sur le sentier d'Allah, s'il est sorti pour prendre soin de ses parents âgés, il est sur le sentier d'Allah, s'il est sorti pour préserver sa propre dignité, il est sur le sentier d'Allah, mais s'il est sorti par ostentation et vanité, il est sur le sentier de Satan. » Et il a dit : « Nul n'a jamais mangé de nourriture meilleure que celle acquise par le travail de ses mains » rapporté par El-Boukhari.

Ainsi, le croyant ne méprise pas l'effort et ne s'abandonne pas à l'oisiveté. Tous les prophètes ont travaillé : certains furent bergers, artisans,

commerçants ou cultivateurs. Notre maître Mohamed ﷺ fut berger puis commerçant. Le travail honnête élève l'homme, protège sa dignité et l'éloigne de la dépendance envers autrui. Mais il ne doit jamais absorber le cœur au point de faire oublier la prière, le licite, l'interdit et la rencontre d'Allah ﷻ.

Certains se laissent entièrement absorber par la vie d'ici-bas : ils amassent sans se rassasier et repoussent le rappel de l'au-delà. D'autres abandonnent l'effort sous prétexte de piété, alors que l'Islam est la voie du juste milieu : travailler avec sérieux pour ce monde, tout en gardant le cœur tourné vers l'au-delà. Allah ﷻ dit dans sourate El-Kahf : « Quiconque espère rencontrer son Seigneur, qu'il accomplisse une œuvre pieuse et n'associe personne dans l'adoration de son Seigneur ». Et Il dit dans la sourate El-Choura : « Quiconque désire le champ de l'au-delà, Nous augmenterons pour lui son champ, et quiconque désire le champ de ce monde, Nous lui en accorderons une part, mais il n'aura aucune part dans l'au-delà ».

Serviteurs d'Allah ﷻ, pensons aussi à ceux qui ont quitté leur terre, leur famille et leurs repères pour chercher un savoir utile, une vie digne ou une subsistance licite. Les expatriés portent une double responsabilité : réussir avec droiture et rester fidèles à leurs valeurs. Face à l'islamophobie, aux discours de haine et au rejet de l'autre, il nous revient de défendre la dignité humaine, la coexistence et la paix. La tragédie Aboubacar Cissé, qu'Allah ﷻ lui fasse miséricorde, poignardé alors qu'il priait, nous rappelle l'urgence de cette responsabilité.

Le croyant ne vit pas seulement pour lui-même. Il porte le souci de sa communauté et soutient les opprimés. Ce qui se passe à Ghaza et au Soudan éprouve la sincérité de notre foi. Allah ﷻ dit : « Quiconque sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé l'humanité tout entière » (El-Maïda, 5, 32). Le Prophète Mohamed ﷺ a dit : « Celui qui soulage un croyant d'une détresse de ce monde, Allah le soulagera d'une détresse du Jour de la Résurrection » rapporté par Mouslim. Je dis ces paroles et je demande pardon à Allah ﷻ pour moi et pour vous.

DEUXIÈME PRÊCHE

Louange à Allah, et que la paix et le salut soient sur le Prophète élu, notre maître Mohamed ﷺ, ainsi que sur sa famille, ses compagnons et tous ceux qui suivent sa voie.

Bien-aimés du Messager d'Allah ﷻ, sachez que l'Islam est une religion de justice. Il a établi les devoirs et les droits des travailleurs. Parmi leurs devoirs figurent la sincérité, le sérieux, le respect de l'engagement et l'accomplissement du travail avec excellence. Allah ﷻ dit dans sourate Et-Tawba : « Œuvrez, car Allah verra votre œuvre, ainsi que Son Messager et les croyants ». De même qu'Allah ﷻ aime être adoré avec sincérité, Il aime le travail accompli avec soin.

Le Prophète Mohamed ﷺ a dit : « Allah aime, lorsque l'un de vous accomplit une œuvre, qu'il la fasse avec excellence. ». A l'inverse, la négligence, la tromperie, le non-respect des horaires et le manque de conscience professionnelle sont contraires à l'éthique de l'Islam. Le Prophète Mohamed ﷺ a dit : « Celui qui nous trompe n'est pas des nôtres » rapporté par Mouslim. Le croyant doit donc être digne de confiance dans son poste, son commerce, son service et toute responsabilité qui lui est confiée.

En contrepartie, l'Islam a garanti au travailleur ses droits. Son salaire doit lui être versé sans retard ni injustice. Dans le hadith rapporté par El-Boukhari, Allah ﷻ dit : « Trois personnes, Je serai leur adversaire le Jour de la Résurrection : un homme qui donne en Mon nom puis trahit, un homme qui vend une personne libre et en consomme le prix, et un homme qui emploie un salarié, tire pleinement profit de son travail, puis ne lui donne pas son salaire. » L'employeur doit aussi préserver la santé, la sécurité et la dignité du travailleur, sans l'humilier ni le charger au-delà de ses capacités.

Si le travail est élevé par la sincérité de l'intention vouée à Allah ﷻ, les œuvres les plus méritoires sont celles accomplies par pure bienfaisance, sans autre désir que Son agrément.



C'est dans cet esprit que la Grande Mosquée de Paris poursuit ses nobles actions au service de la communauté musulmane. Elle organise, les mardi 5 et mercredi 6 mai, en collaboration avec une équipe d'ophtalmologues dévoués, une campagne humanitaire ouverte au public, proposant des examens complets et gratuits de la vue, en particulier aux personnes ne disposant pas de couverture médicale.

La prise de rendez-vous se fait exclusivement sur le site : grandemosqueedeparis.fr

Qu'Allah ﷻ accorde la plus belle récompense aux responsables de cette initiative généreuse, en particulier Monsieur le Recteur de la Mosquée et son Directeur général, ainsi qu'à l'équipe médicale qui a répondu à cet appel. Qu'Allah ﷻ illumine leurs cœurs et leur discernement, comme ils contribuent à préserver la vue de Ses serviteurs.

Car être fidèle aux gens de mérite, c'est aussi invoquer Allah ﷻ en leur faveur, surtout lorsqu'ils se dévouent au service des autres sans attendre aucune contrepartie.

Craignez donc Allah ﷻ comme il se doit, et sachez que cette vie, quelle qu'en soit la durée, reste éphémère, tandis que l'au-delà est la demeure éternelle.

Ô Allah, affermis et réforme pour nous notre religion, qui est le fondement et la sauvegarde de toutes nos affaires. Réforme notre vie d'ici-bas, dans laquelle se trouve notre subsistance, et réforme notre au-delà, vers lequel se fera notre retour.

Ô Allah, accorde la victoire à nos frères opprimés à Ghaza, soulage leur détresse, fais miséricorde à leurs martyrs et guéris leurs blessés.

Ô Allah, préserve le sang des musulmans au Soudan, unifie leurs cœurs et réconcilie-les.

Ô Allah, préserve les expatriés dans leur foi et dans leur vie d'ici-bas, et ramène-les auprès des leurs, sains, saufs et comblés.

Ô Allah, fais de nous des serviteurs qui œuvrent pour ce monde d'une manière qui Te satisfait, et qui préparent l'au-delà avec sincérité. Préserve les pays musulmans, préserve la France, son peuple et tous ceux qui y résident, et fais d'elle une terre de sécurité, de paix, de coexistence et de stabilité.

Ô Allah, répands Tes prières, Tes salutations et Tes bénédictions sur Ton serviteur et Messager Mohamed ﷺ.

Qâbil & Hâbil

vivront-ils en frères ?

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-eddine Hafiz, était l'invité d'honneur de la 15^e séance du prestigieux concours de la Conférence du Barreau de Paris, le 29 avril. Retour sur son intervention mêlant mémoire, droit, fraternité et responsabilité morale.

Inaugurant la soirée consacrée à l'éloquence, Chems-eddine Hafiz a rappelé, devant les candidats et les grandes figures du Barreau, combien la parole de l'avocat demeure un rempart contre la violence et les fractures de notre temps.

Dès les premiers mots, il a inscrit son discours dans une double fidélité : celle du religieux et celle de l'avocat. « J'y reviens comme recteur de la Grande Mosquée de Paris ; mais j'y reviens d'abord comme avocat », a-t-il déclaré avec émotion dans la Maison du Barreau. Avant d'ajouter : « Quand on a porté la robe, on la porte pour toujours. »

Face aux douze candidats engagés dans cet emblématique concours, il a rappelé la portée presque initiatique de la Conférence : « Vous portez, mes chers candidats, l'héritage de tous

ceux qui vous ont précédés sur ces pupitres depuis bientôt deux siècles. Soyez-en dignes, et soyez-en libres. »

Le sujet principal de la soirée — « Qâbil et Hâbil vivront-ils en frères ? » — a servi de fil conducteur à une réflexion sur la fraternité humaine, le droit et la non-violence. Le recteur a choisi de relire le récit coranique de Caïn et Abel comme une interrogation contemporaine sur la capacité des sociétés à empêcher le retour du fratricide.

Pour illustrer cette exigence de fraternité, il est revenu sur un moment fondateur : les attentats du 13 novembre 2015. « Un soir où la France a vacillé », a-t-il rappelé avant d'évoquer la création, dans les heures qui suivirent les attaques, de la Fraternité du Barreau de Paris. Cette association, réunissant des avocats de toutes convictions religieuses et philosophiques, est née d'un refus commun : « ne pas laisser le terrorisme dicter le récit de nos communautés ».

Le Recteur, qui en fut le premier président, a insisté sur le caractère concret de cet engagement : « la fraternité ne se décrète pas dans l'émotion : elle se prépare dans le quotidien ».



Une phrase qui résume l'esprit de son intervention : dépasser les déclarations de principe pour inscrire la fraternité dans des actes durables.

Le cœur du discours s'est ensuite déployé autour du récit coranique de Qâbil et Hâbil. Cette scène saisissante où, après le premier meurtre de l'histoire humaine, Dieu envoie un corbeau enseigner à Qâbil comment ensevelir son frère. « Voilà la première scène d'humanité après le premier crime », a-t-il souligné, avant d'ajouter : « Toute mort appelle une terre, un linge, une prière. »

Mais c'est surtout la parole de Hâbil qui a retenu l'attention de l'orateur. Citant le verset coranique — « Si tu étends vers moi ta main pour me tuer, moi, je n'étendrai pas vers toi la mienne pour te tuer » — il y voit « l'une des toutes premières paroles de non-violence absolue » de l'histoire des textes sacrés.

Cette méditation religieuse menait à une réflexion sur la mission de l'avocat. « Que faisons-nous, nous avocats, quand nous défendons ? Nous tenons l'humanité dans un homme », a affirmé le recteur. Pour lui, la défense judiciaire consiste précisément à refuser qu'un individu soit entièrement réduit à sa faute : « Nous refusons que celui qui se trouve en face du tribunal soit réduit à son acte ». Une manière de rappeler que le droit et l'éthique demeurent intimement liés dans la pratique de la défense.

La convergence entre traditions religieuses et principes juridiques modernes trouve, selon lui, un écho direct dans les textes fondamentaux de la République, notamment dans l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans l'article 16 du Code civil français qui affirme : « La loi assure la primauté de la personne. »

Le recteur a ensuite convoqué plusieurs figures historiques incarnant cette fraternité concrète : Si Kaddour Benghabrit, ancien recteur de la Grande Mosquée de Paris ayant sauvé des juifs pendant l'Occupation ; l'Émir Abd el-Kader protégeant des chrétiens à Damas en 1860 ; ou encore le philosophe juif Maïmonide, héritier de la civilisation intellectuelle arabo-musulmane.



Vous êtes les héritiers d'une longue tradition qui, depuis l'Antiquité, a posé que la parole pouvait empêcher la main de se lever.

Enfin, il a inscrit cette réflexion dans l'actualité en évoquant la « Charte de Paris » élaborée par un groupe de réflexion monté par la Grande Mosquée. Ce texte affirme la compatibilité pleine et entière entre foi musulmane et citoyenneté républicaine. « Les musulmans de France n'ont à choisir entre rien : ni entre leur religion et leur pays », a-t-il déclaré.

Le recteur Chems-eddine Hafiz s'est tourné vers les candidats : « Chaque fois que vous prenez la parole pour défendre, vous faites entendre, sans le savoir parfois, la voix de Hâbil dans le siècle. »

Avant de lancer un ultime appel à la responsabilité morale des juristes et des orateurs : « Vous êtes les héritiers d'une longue tradition qui, depuis l'Antiquité, a posé que la parole pouvait empêcher la main de se lever. »

Et de conclure, dans une formule qui résume l'esprit tout entier de cette intervention : « Que cette parole soit juste. Qu'elle soit libre. Qu'elle soit fraternelle. Et qu'elle empêche, autant qu'elle le peut, qu'une main se lève sur un frère. »



Récits célestes

86 | « CELA VIENT DE SOULEYMAN » : LORSQUE LA PAROLE DEVIENT UNE GUIDANCE ENVOYÉE

Par Cheikh Abdelkader Belabdi

Le message parvint. Un court écrit : nulle armée ne l'accompagnait, nulle voix ne l'avait précédé. Un oiseau l'avait porté, franchissant une distance imperceptible aux regards, jusqu'à le déposer dans un palais majestueux. La reine de Saba ouvrit la lettre, en contempla les mots, puis déclara, comme le rapporte le Coran : « Une noble lettre m'a été remise. »

Ainsi commence la scène. Nous ne sommes pas devant un simple discours politique passager, mais devant un moment coranique singulier : une parole envoyée qui agit.

La révélation s'y manifeste sous la forme d'un écrit, transmis par un prophète, pour atteindre un cœur lointain : « Elle vient de Souleyman (Salomon), et elle dit : Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Ne vous élevez pas au-dessus de moi, et venez à moi en toute soumission. »

Ici, la parole n'est pas seulement prononcée... elle est formulée, envoyée, puis laissée à son propre effet. Comme si la parole, lorsqu'elle est écrite avec vérité, n'avait plus besoin de la présence de celui qui l'a portée : elle poursuit seule son chemin. Souleyman, que la paix soit sur lui, était un roi capable de convoquer, d'ordonner et de soumettre. Pourtant, il ne commença pas par l'action, mais par la parole. Il n'éleva pas la voix... il envoya une lettre. Ce choix porte une signification profonde : lorsque



la parole est reliée à la vérité, elle dispense de bien des fracas et porte en elle sa propre force. Car la parole fondée sur le vrai, ne s'achève pas avec celui qui la prononce, elle commence avec lui.

La lettre est brève, mais sa construction est d'une grande précision, comme si chacun de ses éléments occupait exactement la place qui lui revient : « Elle vient de Salomon » : une identification claire, sans ambiguïté, car la vérité ne se dissimule pas.

« Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux » : une ouverture par la miséricorde, avant toute demande, avant tout ordre. « Ne vous élevez pas au-dessus de moi » : une limite posée, sans menace ni dureté excessive. « Et venez à moi en toute soumission » : une finalité explicite, sans détour.

Ce n'est pas une éloquence d'ornement, mais une éloquence qui atteint le sens au lieu exact où il doit être atteint. La lettre ne fut accueillie ni par un refus immédiat, ni par une obéissance aveugle. La reine de Saba s'y arrêta plutôt, et médita.

Ici, la parole ne ferme pas l'intelligence, elle l'ouvre. Elle ne s'impose pas... elle pousse à réfléchir. Le cheminement se fait par degrés : lecture, consultation, mise à l'épreuve, puis rapprochement, jusqu'à ce que la parole atteigne son ultime effet, lorsque la reine prononce ce qui n'existait pas au commencement : « Seigneur, je me suis fait tort à moi-même. »

Ainsi agit la parole sincère : elle ne contraint pas, elle fait germer son effet dans le cœur.

Ce moment ne resta pas prisonnier du récit : il devint un principe. Dans la vie du Prophète ﷺ, le même esprit se retrouve : des lettres ouvertes au nom d'Allah, fondées sur la clarté, et appelant par une parole qui rassemble. Puis cet esprit se prolonge à travers l'histoire, jusqu'à façonner, dans la civilisation islamique, une attention particulière portée à la parole écrite, non comme un simple outil administratif, mais comme un dépôt confié à la justesse de l'expression.

Dans l'art épistolaire, c'est-à-dire dans les correspondances par lettres, les mots se pèsent, leurs effets se mesurent, et l'on recherche la formule capable d'unir la sincérité, la beauté et la guidance. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que se soient illustrées dans ce domaine des figures telles que 'Abd ElHamid ElKâtib et El Jahiz, qui avaient compris que la parole n'est pas un simple agencement de lettres, mais une empreinte que l'on façonne. Mais l'origine première était là : dans une courte lettre, émanant d'un prophète, et portant l'empreinte de la Révélation.

A une époque où les mots s'écrivent à la hâte et s'envoient sans recul, ce récit nous ramène à une mesure subtile : la question n'est pas seulement de savoir ce que nous écrivons, mais avec quel esprit nous l'écrivons. Car si la parole est sincère dans son intention, claire dans son sens, empreinte de miséricorde dans son adresse, alors, si brève soit-elle, elle peut ouvrir un cœur ou changer une trajectoire.

« Elle vient de Souleyman » n'est pas une simple formule d'ouverture, mais une leçon qui demeure : lorsque la parole est portée par le souffle de la Révélation, elle peut ouvrir un chemin vers Allah. ■



Ph © znm

LE SAVIEZ VOUS?

LE POIDS D'UN MOT : QUAND DIRE, C'EST DÉJÀ AGIR

Par Cheikh Khaled Larbi

Dans la tradition musulmane, la parole n'est jamais un simple passage d'air entre deux silences. Elle est un acte, une trace, une responsabilité. Là où certains parlent pour combler le vide, le croyant parle en mesurant le poids de ce qu'il dépose dans le monde.

✓ Une aumône

Le Prophète ﷺ a enseigné qu'une bonne parole est une aumône. Un mot peut consoler sans se voir, réparer sans bruit, et relever sans effort apparent. Mais un autre, plus dur, plus sec, peut fissurer un cœur en un instant.

✓ Un serment

Dire, c'est parfois décider. Un serment engage, un témoignage tranche, une promesse lie. Dans le droit islamique, des vies entières basculent sur quelques mots prononcés. La langue devient alors frontière entre deux réalités.

✓ Une générosité

Certains mots construisent : « je comprends », « je pardonne », « je reconnais ». D'autres détruisent sans éclat : l'ironie blessante, la suspicion silencieuse, la parole à demi dite qui trouble sans assumer. Le croyant n'écoute pas seulement ce qu'il dit, il observe ce que ses mots deviennent.

✓ Un discernement

Le silence lui-même est une parole. Se taire peut être

une élévation... ou une fuite. Se taire face à la colère peut apaiser, se taire face à l'injustice peut trahir. Toute sagesse réside dans le discernement du moment.

✓ Une réflexion

Notre époque parle beaucoup, mais écoute peu. Les écrans ont donné à chacun une voix, mais rarement le temps de la pensée. On répond avant de comprendre, on juge avant de connaître, on diffuse avant de réfléchir.

✓ Une transmission

La tradition islamique enseigne une autre voie : parler vrai, parler juste, parler avec mesure. Non pour dominer, mais pour relier. Non pour briller, mais pour éclairer. La parole devient alors un acte de foi autant qu'un acte social.

Chaque mot est une graine déposée dans un cœur. Certaines deviennent lumière, d'autres laissent des traces invisibles mais profondes. Et souvent, bien après avoir été prononcés, ils continuent de vivre en silence.

*Au Jour où les langues témoigneront,
l'homme comprendra que rien n'était anodin,
ni le mot léger, ni le mot pesé.
Un mot qui sème... ou un mot qui abîme.*

Regard fraternel

104 | LA PAROLE : UN ENGAGEMENT QUI APAISE LA VIOLENCE

Par Nassera Benamra

Dans certaines cultures, la parole engage autant, sinon plus qu'un écrit, comme dire « je n'ai qu'une seule parole », « une parole est une parole » ou « tu as ma parole d'honneur ». Ces formules disent une exigence ancienne, celle de répondre de ses mots. Car une fois prononcée, la parole ne se reprend pas, à l'image d'une balle, une fois tirée, elle ne revient pas. Longtemps considérée comme un socle de confiance entre les individus, elle demeure un levier essentiel pour installer la confiance, apaiser les tensions, tenter de refermer une blessure ou de résoudre les conflits.

La parole : une culture pour organiser la société et cultiver la conscience rhétorique

Il était un temps où l'on n'avait pas besoin de beaucoup plus qu'une parole, des sociétés où tout ne passait pas par l'écrit. Dire, suffisait parfois à engager toute une relation, une promesse orale pouvait lier deux familles, deux voisins, deux communautés. Celui qui parlait savait que ses mots avaient du poids. Il n'y avait pas encore cette facilité de revenir en arrière, de corriger, de reformuler à l'infini. On disait simplement « c'est dit, c'est fait ! ».

Dans la Grèce antique, la parole était au cœur de tout, elle permettait de débattre, de juger, de gouverner, d'organiser l'agora. Avec Socrate, elle devient un chemin vers la vérité, pour parler, questionner, dialoguer, bref, c'est chercher à comprendre et à se rapprocher de ce qui

Démosthène parle avec des vagues, par Eugene Delacroix, XIXe siècle, Galerie nationale d'Irlande, Dublin



est juste. Mais déjà, une inquiétude apparaît, car si la parole peut éclairer, elle peut aussi tromper. D'où la méfiance envers la rhétorique, cet art de convaincre qui, mal utilisé, peut éloigner de la vérité.

Les Romains, eux, ont fait de la parole un outil central de la vie publique. Bien parler, c'est pouvoir agir sur le monde. Là encore, une exigence s'impose, la parole doit rester liée à une forme de responsabilité.

Avec le temps, ce rapport exigeant va évoluer. Au XVIII^e siècle, Rousseau introduit une autre idée, celle d'une parole plus spontanée, presque naturelle, comme le prolongement direct de l'individu. Selon lui, chacun porte en soi une forme d'éloquence, et la rhétorique apparaît alors comme un art artificiel, presque suspect. Depuis, cette vision s'est largement imposée. Nous pensons parler librement, simplement, comme si les mots allaient de soi. La sincérité a pris le pas sur la construction et l'expression sur la maîtrise.

Une exigence partagée par les cultures et les religions

Cette manière de comprendre la parole traverse les cultures, avec des nuances mais une même idée de fond, la parole engage.

- Dans certaines traditions juives, le serment ne se limite pas à des mots, il engage toute la personne, dans sa relation aux autres, comme au sacré. Dire, c'est déjà faire. On ne sépare pas le mot de ce qu'il désigne. Nommer, c'est donner une réalité. C'est ce que l'on retrouve dans des formules simples comme « je jure ». Elles ne décrivent pas une intention, elles créent un engagement. La parole agit, elle lie.
- Chez les chrétiens, la parole est liée à la vérité, elle, ouvre un chemin vers l'apaisement. Dire juste, ce n'est pas seulement affirmer quelque chose, c'est déjà commencer à réparer. Dans l'Évangile, Jésus le dit simplement : « ta parole est la vérité ». Comme si, dans les mots, pouvait déjà se loger une forme de lumière. Cette parole n'est pas là pour convaincre à tout prix. Elle accompagne, elle soutient, elle aide à tenir. Elle ne transforme pas tout d'un coup, mais elle agit, doucement, chez celui qui l'écoute et qui y croit.
- Chez les musulmans, la parole n'est jamais anodine, ce que dit une personne reflète à la fois son intelligence, son caractère et sa manière d'être avec les autres. Avant de parler, une question simple se pose : est-ce nécessaire ? Si la parole n'apporte rien de bon, alors, mieux vaut le silence. Cette exigence traverse de nombreux enseignements.

La parole peut aussi devenir source de dérive lorsqu'elle cherche à dominer, à ridiculiser ou à blesser. Les disputes, les moqueries, la vulgarité ou la médisance abîment les relations et installent peu à peu la méfiance. À l'inverse, une parole mesurée, sincère et respectueuse permet de préserver le lien, même dans le désaccord.

Il y a aussi ce qui relève de l'engagement, comme promettre, jurer, dire vrai. Une parole donnée ne doit pas être légère. La trahir, c'est fragiliser la confiance. La tenir, au contraire, c'est construire. Au fond, cette tradition rappelle une chose simple : la parole peut élever comme elle peut blesser. Elle peut rapprocher comme elle peut diviser. Et dans les moments de tension, ce sont souvent les mots choisis ou retenus qui font la différence.



Une parole mesurée est un pacte de paix

On oublie souvent que beaucoup de conflits auraient pu être différents si la parole avait été tenue, ou simplement mieux entendue. Avant les ruptures, il y a souvent des mots qui auraient pu être dits autrement. Avant les affrontements, des silences qui auraient pu être évités. Dans certaines sociétés traditionnelles, la médiation passait par s'asseoir, parler, écouter, et laisser la parole faire son travail de rapprochement.

La paix ne naissait pas toujours d'un grand accord, mais parfois d'une phrase tenue, comprise, acceptée. Le meilleur exemple d'une parole mesurée qui vaut engagement de paix reste sans doute le pacte d'El-Houdaybiya conclu par le Prophète Mohamed (paix et bénédictions sur lui) au VII^e siècle. Alors que tout laissait présager un affrontement avec les

Quraysh de La Mecque, il a choisi la voie de la négociation, acceptant des conditions en apparence défavorables pour préserver la paix. Ce traité, fondé sur des mots pesés et un engagement clair, a instauré une trêve de dix ans et permis d'apaiser durablement les tensions. Par cette décision, la parole devient plus forte que la confrontation, elle ouvre un espace de confiance, rend possible la rencontre, et prépare une victoire plus profonde, celle des cœurs et des esprits.

Au fond, une parole juste n'est pas celle qui parle le plus, mais celle qui tient dans le temps. Une parole simple, assumée, qui ne cherche ni à convaincre à tout prix, ni à s'imposer. Et c'est peut-être là, dans cette fidélité discrète entre ce que l'on dit et ce que l'on fait, que naît vraiment la confiance. ■



La force du mot

le souffle de la parole

Par **Hanane Saïdi**

Dans la culture musulmane, la parole n'est jamais un simple bruit humain : elle est avant tout un acte, elle devient de fait une responsabilité pour finir comme une trace indélébile.

Le statut du hadith dans la tradition islamique en est la meilleure illustration. Cette parole, qui naît du souffle, traverse la poitrine, se forme sur la langue, puis quitte le corps humain pour atteindre l'Autre et entrer dans le monde.

Une fois prononcé, le mot n'appartient plus entièrement à son auteur ; il devient un effet : joie ou peine, blessure ou guérison, lumière ou trouble, vérité ou mensonge. D'autres fois, elle se transforme en recommandation, en conseil ou en enseignement.

C'est pourquoi le Coran lie l'humanité non seulement à la vie biologique, mais à la faculté de ce qui est appelé *al-bayān*, c'est-à-dire l'expression claire, la capacité de manifester le sens. La parole est donc, dans cette perspective, l'un des signes majeurs de la dignité humaine. Adam ne reçoit pas d'abord une arme, un territoire ou un pouvoir ; il reçoit les noms : « Il enseigna à Adam les noms de toutes choses » dit le Coran.

Nommer, c'est sortir le réel de l'indistinction. C'est reconnaître les formes, distinguer les

êtres, instituer un rapport intelligible au monde. Le mot devient ainsi médiation entre la création et la conscience : par lui, l'homme ne se contente pas d'habiter le monde, il l'interprète.

Mais cette puissance du mot est, de fait, ambivalente. La même langue qui console peut calomnier ; la même plume qui transmet la science peut falsifier ; la même éloquence qui élève les âmes peut les enchaîner.

On le voit davantage de nos jours avec la prolifération des canaux d'information. Quand certains informent, d'autres, par des mots aussi, génèrent des fake news. Quand une parole sur TikTok fait sourire, une autre sur X/Twitter attriste ou révolte le lecteur. Lorsqu'un média prône le « vivre ensemble » et œuvre pour la cohésion de la société, un autre lui préfère la division et le conflit. Et même dans les mosquées, parfois les mots sonnent différemment : si des imams veulent faire de ce lieu de prières et de recueillement un lieu de rencontre et d'apaisement, d'autres, ici et là, veulent en faire une rampe de lancement pour semer la fitna, c'est-à-dire la discorde, et les idées les plus dangereuses.

On revient toujours aux mots. Toute parole est comptée. Cette idée donne à l'éthique islamique du langage une densité particulière : parler, c'est déjà répondre de soi. La parole n'est pas dissoute dans l'air ; elle est inscrite dans l'ordre moral du monde. C'est pourquoi le Prophète Mohammed (psl) a ramené l'éthique

de la parole à une formule d'une extrême sobriété : « Que celui qui croit en Dieu et au Jour dernier dise du bien ou se taise ». Cette maxime ne condamne pas la parole ; elle la purifie. Elle ne célèbre pas le silence comme mutisme, mais comme discipline intérieure.

Se taire, dans cette perspective, n'est pas fuir le monde : c'est refuser d'y ajouter du désordre.

La parole orale possède le feu du vivant : l'écrit possède la gravité de la trace : il demeure, il archive, il oblige. L'oral touche par la présence ; l'écrit touche par la permanence.

Dans la civilisation islamique, ces deux dimensions n'ont jamais été séparées : le Coran est à la fois récitation et Livre, voix psalmodiée et texte mémorisé, souffle transmis et écriture conservée.

C'est là que se comprend la grande tradition de l'*adab* et de la *balāgha*, l'art de dire les choses avec justesse et précision. Al-Ghazālī, pour ne citer que lui, consacre dans *Iḥyā' ulūm al-dīn* un livre entier aux fléaux de la langue (en arabe *Kitāb āfāt al-lisān*). Il y analyse les usages destructeurs de la parole : bavardage vain, mensonge, médisance, dispute, flatterie, ostentation verbale. Pour lui, la langue est l'organe le

plus facile à mouvoir, mais l'un des plus difficiles à gouverner.

Ainsi, dans l'horizon islamique, la parole juste n'est pas seulement une parole vraie ; elle est aussi une parole proportionnée, opportune, miséricordieuse. Le Coran ordonne d'appeler à l'islam « avec sagesse et belle exhortation » et de débattre « de la meilleure manière ». Il commande aussi : « Dis à Mes serviteurs de dire ce qui est le meilleur ».

La vérité, lorsqu'elle perd la sagesse, peut devenir violence ; la douceur, lorsqu'elle abandonne la vérité, peut devenir complaisance.

Tout est dit, tout est écrit. ■



Le Coran m'a appris

48 | PARLER COMME LE CORAN : UNE ÉTHIQUE OUBLIÉE

Par Cheikh Khaled Larbi

Le Coran m'a appris que la parole n'est jamais neutre. Elle est orientation, direction, intention. Elle peut conduire vers la clarté comme elle peut plonger dans la confusion. Dans le Livre révélé, parler n'est pas simplement transmettre une information : c'est engager une responsabilité.

Le Coran m'a appris que la première exigence de la parole est la droiture. Il est dit de dire une parole droite, *qawlan sadīdan*. Une parole qui ne dévie pas, qui ne manipule pas, qui ne contourne pas la vérité. Dans un monde où l'on ajuste souvent ses mots à ses intérêts, cette exigence rappelle que la vérité n'est pas négociable sans que l'âme ne s'altère.

Le Coran m'a appris que la vérité, pourtant, ne suffit pas si elle n'est pas portée avec douceur. A Moïse, envoyé face à l'un des tyrans les plus redoutables, il est demandé de parler avec douceur *qawlan layyinān*. Cette injonction bouleverse nos réflexes : même face à l'injustice, la parole ne doit pas devenir violence. La douceur n'affaiblit pas le message, elle lui donne accès au cœur.

Le Coran m'a appris que la parole doit préserver la dignité, *qawlan ma'roufān*. Parler convenablement, c'est respecter l'autre même dans le désaccord, maintenir une forme de noblesse dans l'échange. Une société se reconnaît à la manière dont ses membres se parlent, surtout lorsqu'ils divergent.



Le Coran m'a appris que certaines paroles exigent une élévation particulière, *qawlan karīman*. A l'égard des parents, la parole doit être noble, presque enveloppante. Non seulement exempte de dureté, mais chargée de respect, de délicatesse, de gratitude. Ici, parler devient un acte de reconnaissance.

Le Coran m'a appris que la parole est aussi une épreuve. Il ne s'agit pas seulement de savoir quoi dire, mais quand le dire, et pourquoi. Une parole juste au mauvais moment peut blesser ; une parole retenue au bon moment peut protéger. Le discernement fait partie intégrante de l'éthique du langage.

Le Coran m'a appris que le silence n'est pas un vide, mais une possibilité. Ne pas répondre à l'ignorance par l'ignorance, ne pas nourrir la provocation, savoir se retirer lorsque la parole perd son sens. Le silence devient alors une forme de sagesse active.

Le Coran m'a appris que la parole construit des relations durables. Un mot peut ouvrir un cœur fermé, apaiser une colère, restaurer une confiance. Mais il peut aussi, s'il est mal employé, installer une distance, créer une rupture, laisser une trace difficile à effacer.



Ph © Zurijeta

Le Coran m'a appris que la responsabilité de la parole dépasse l'instant où elle est prononcée. Elle continue d'agir dans la mémoire de celui qui l'a reçue. Elle peut devenir un souvenir lumineux... ou une blessure persistante.

Le Coran m'a appris que dans le débat, la parole doit élever et non humilier. Argumenter sans mépriser, exposer sans écraser, convaincre sans dégrader. La force d'une parole ne se mesure pas à sa capacité à dominer, mais à sa capacité à éclairer.

Le Coran m'a appris que parler, c'est finalement se positionner face à soi-même. Chaque mot révèle une part intérieure : sincérité ou calcul, patience ou précipitation, humilité ou orgueil. La parole devient ainsi un miroir discret mais fidèle.

Le Coran m'a appris que la langue peut être un chemin de purification. En la disciplinant, en la surveillant, en l'orientant vers le bien, le cro-

yant affine son cœur. Car ce qui sort de la bouche façonne peu à peu ce qui habite l'intérieur.

Le Coran m'a appris que le message divin ne se limite pas à être récité avec justesse, mais à être incarné dans la manière de parler. Il ne s'agit pas seulement de porter le texte, mais de refléter son esprit dans chaque échange.

Le Coran m'a appris que l'éthique de la parole est une école de transformation. Elle commence par un effort conscient, puis devient une habitude, et enfin une nature. A ce stade, la parole juste ne se force plus : elle coule avec évidence.

Le Coran m'a appris que chaque mot est une trace laissée dans le monde, une empreinte invisible mais réelle. Et que, tôt ou tard, l'homme se retrouvera face à ce qu'il a semé.

Le Coran m'a appris que parler, ce n'est pas seulement dire... c'est déjà orienter.

Un mot qui éclaire... ou un mot qui égare. ■

Notre mosquée



Ph © BNF Gallica / Agence Rol

73 | À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS : L'ADHAN PARLAIT AUSSI À CEUX QUI NE COMPRENNENT PAS L'ARABE

Par Nassera Benamra

Depuis son ouverture en 1926, la Grande Mosquée de Paris est traversée par une parole réelle, continue. Ici, les mots ne sont pas seulement prononcés, ils s'inscrivent dans le temps, dans l'architecture, dans les silences et dans les rencontres.

Parmi ces moments de parole, il y a d'abord l'adhan, l'appel à la prière. Cinq fois par jour, il rythme la vie du lieu. La voix mouadhine s'élève avec régularité, comme un repère dans la journée, une invitation à interrompre le flux du quotidien pour se tourner vers l'essentiel.



Lorsque cette voix se fait entendre, y compris pour des visiteurs non musulmans, immanquablement, quelque chose de particulier se produit... une parole intime, destinée à la dévotion, devient audible pour tous. Sans explication immédiate, elle porte pourtant une impression de fidélité, d'élévation et de présence.

L'adhan est une proclamation simple dans sa formulation, mais dense dans sa portée, cette formulation improvisée par Bilal Ibn Rabah, il y a quatorze siècles, affirme l'unicité de Dieu, appelle à la prière et rappelle la recherche de la réussite spirituelle et au travail. Pour ceux qui ne comprennent pas l'arabe, la beauté de l'adhan est d'abord sonore, presque musicale, avant d'être pleinement intelligible dans son sens. Il y a là une expérience sensible avant même une compréhension littéraire.

Dans ce contexte, les responsables du lieu ont toujours veillé à une forme d'équilibre et de respect du voisinage, notamment à travers des études acoustiques et une attention portée à la diffusion du son, afin que l'appel à la prière et les récitations ne dépassent pas le cadre de la mosquée et s'inscrivent harmonieusement dans l'environnement urbain.

L'idée d'afficher une traduction ou une interprétation de l'adhan sur des écrans ne viendrait pas en modifier la nature. Elle pourrait être pensée comme un simple geste de médiation culturelle, une manière d'accompagner la compréhension sans toucher ni à la langue originelle ni à la dimension spirituelle de l'appel. Il ne s'agit pas d'en réduire le mystère, mais d'en ouvrir doucement l'accès à ceux qui le découvrent sans en connaître le sens.

Si ces mots, entendus chaque jour, pouvaient aussi être mieux compris ? Sans rien enlever à leur force ni à leur beauté, en proposer la signification en plusieurs langues serait une manière de partager ce qu'ils portent comme une invitation, une orientation intérieure, un rappel.



LA JEUNESSE FRANÇAISE DE CONFESSION MUSULMANE

Découvrons-la

30- LES JEUNES ET LE POUVOIR DES MOTS

Par Cheikh Abdelali Mamoun

– Vas-y, la vie ma mère Kader, tu me soules !

Le Cheikh qui passait par là, entendit ces propos, fit une grimace de désapprobation et dit :

– C'est quoi ce juron sur la vie de ta mère ! Ne sais-tu pas que jurer sur autre qu'Allah est un péché associateur ? Car d'après Ibn Omar (qu'Allah les agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Celui qui jure par un autre qu'Allah a certes mécré ou associé » (Authentifié par Tirmidhi). Et c'est exactement ce que tu viens de faire.

– Mais non Cheikh, c'est juste une façon de parler, faut pas le prendre mal.

Il orienta ses yeux vers le ciel et dit : « Ya Sobhanallah ! une façon de parler qui peut provoquer ta perte, mon fils. N'as-tu pas entendu parler de ce juron qui trempera son auteur dans le péché et l'enfer ?

– Quoi ! qui trempe son auteur dans l'enfer !

– Eh, oui mon cher Nabil. Selon l'authentique de Boukhari, parmi, les grands péchés, le Prophète ﷺ évoqua le juron « Ghamoûs », c'est-à-dire celui qui attise la colère divine et provoque la damnation de son auteur. Il dit aussi : « Le serviteur peut, sans y prêter attention, prononcer une parole qui lui vaudra la satisfaction d'Allah et grâce à laquelle Allah l'élèvera de plusieurs degrés. Il se peut également qu'il prononce, sans y prêter attention, une parole qui lui vaudra la colère d'Allah et qui le précipitera en Enfer » (Rapporté par Boukhari).

Nabil dit d'un air terrifié :

– Comment ça ! Je comprends qu'Allah nous juge sur nos faits et gestes mais pas sur de simples mots sans conséquences, ce n'est pas possible, n'est ce pas ?

– Et si mon p'tit, c'est même la cause principale de leur perte. Et Savais-tu que le compagnon Mou'adh a posé la même question que toi, mais au Prophète ﷺ ?

– Ah, bon ! et qu'a-t-il répondu ?



— Un jour, le Prophète ﷺ dit à Mou'adh, qu'Allah soit satisfait de lui : « Ne veux-tu pas que je t'apprenne ce qui rassemble tout cela ? » (qui rassemble tout le bien et éloigne de tous les maux). « Si, Ô Messager d'Allah », répondit Mou'adh. « Retiens celle-là », ajouta le Prophète ﷺ en saisissant sa propre langue. « Ô Prophète d'Allah, serons-nous jugés pour nos paroles ? ». « Malheur à toi, Ô Mou'adh ! Les gens ont-ils le visage ou le nez culbutés dans le Feu pour une autre raison que les mauvaises paroles qu'ils ont proférées en ce bas monde ? », dit le Prophète ﷺ.

La parole est donc un pouvoir qui implique de lourdes responsabilités.

C'est le pouvoir de calomnier ou de témoigner.

Le pouvoir de faire souffrir ou de faire rire.

Le pouvoir de parjurer ou de préserver la dignité.

Le pouvoir de mépriser ou de respecter.

Le pouvoir de se marier ou de divorcer.

Le pouvoir de blasphémer ou de vénérer.

Le pouvoir de mentir ou de répandre la vérité.

Le pouvoir de rester sous l'emprise du Diable ou de s'en affranchir.

Ou simplement le pouvoir de plaire à Dieu ou de susciter sa colère.

C'est ce pouvoir de la parole qui tranche davantage que le sabre et imposa aux anges de se prosterner devant Adam.

Et c'est ce même pouvoir qui provoqua la damnation d'Iblis, de la miséricorde divine. Cette parole peut t'élever à des degrés incommensurables ou te rabaisser dans des bas-fonds abyssaux.

— Merci Cheikh pour ce rappel, dorénavant, je réfléchirai à 2 fois avant de parler.

— Je t'en prie mon fils, et comme le dit le poète persan Abou Shakour El Balkhy : « Tant que tu n'as pas parlé, la parole est en ton pouvoir, mais échappée de ta bouche, elle te tient en son pouvoir ».





Résonances abrahamiques

29 | LA LETTRE TUE, L'ESPRIT FAIT VIVRE

Par Raphaël Georgy

Comme dans l'islam, la tension entre fidélité au texte révélé et liberté d'interprétation a suscité de riches réflexions à l'intérieur du christianisme et du judaïsme. De l'apôtre Paul à Vatican II en passant par Augustin et Thomas d'Aquin, la relation au texte n'a cessé d'évoluer.

Longtemps les chrétiens ont considéré le judaïsme avec mépris. Quand l'apôtre Paul dit dans la Bible « La lettre tue, l'esprit vivifie », les chrétiens y ont souvent vu la critique d'un littéralisme associé à la tradition juive, croyant être les seuls à équilibrer respect de la loi divine et miséricorde. Dans une présentation désormais reconnue comme obsolète, l'Église chrétienne prétendait remplacer l'ancienne alliance de Dieu avec le peuple juif, en l'étendant au monde entier. Pourtant, alors que les chrétiens se sont séparés des juifs entre le Ier et le IVe siècle après en être issus, les deux traditions finissent par développer au Moyen Âge une doctrine voisine des quatre sens de l'Écriture. Mais revenons d'abord à l'origine du judaïsme rabbinique.

Après la destruction du Second Temple de Jérusalem en 70 après J.-C., les rabbins affirment que Moïse a reçu sur le mont Sinaï non seulement la Torah écrite, mais aussi une Torah orale, transmise de maître à élève jusqu'à sa mise par écrit progressive. Autrement dit, le sens du texte révélé est inséparable de ceux qui l'ont enseigné et transmis. Voilà qui donne au

commentaire et à l'interprétation une valeur aussi sacrée que le texte original. Au Moyen Âge, la tradition juive cristallise quatre niveaux de lecture, formalisés sous l'acronyme PARDES (jardin, verger, comme paradis) : le sens simple, littéral, le sens allégorique ou philosophique, la recherche midrashique, qui met en relation un verset avec tous les autres, et le sens mystique ou kabbalistique.

La plus grande originalité du commentaire rabbinique, dès la rédaction du Talmud, est de faire du désaccord une révélation. Cette idée est résumée dans le Talmud de Babylone : « Pendant trois ans, l'École de Shammaï et l'École de Hillel furent en désaccord. Les uns disaient : « La halakha (la loi juive) est conforme à notre opinion. » Les autres disaient : « La halakha est conforme à notre opinion. » Une voix céleste sortit alors et proclama : « Celles-ci et celles-là sont paroles du Dieu vivant » mais la halakha est conforme à l'opinion de l'École de Hillel. » Même des opinions opposées peuvent être « parole de Dieu ».

L'effort d'interprétation est d'autant plus encouragé que le texte révélé est présenté comme inépuisable, mais aussi composé d'images qui prêtent naturellement à la recherche d'un sens plus élevé. Au XIIe siècle, Maïmonide explique les nombreuses métaphores humaines pour parler de Dieu dans la Bible (« la main de Dieu », « le visage de Dieu », « Dieu marchant dans le jardin ») comme ayant une valeur pédagogique, mais lorsqu'elles contredisent une vérité

philosophique démontrée, il faut les comprendre d'une manière allégorique et symbolique.

On comprend que la lecture symbolique n'est pas l'apanage du christianisme. D'autant que ce dernier, dès l'apôtre Paul, ne renonce en rien à la lettre du texte. Paul pratique l'allégorie et la typologie, qui lit dans certaines figures de la Bible juive (Adam, l'Agneau pascal) la préfiguration d'événements ou de personnes du Nouveau Testament. Ce que dénonce Paul par « la lettre tue » est moins le sens littéral qu'une conception juridique de la loi qui ne fait pas de place à la miséricorde. « La Loi sans la grâce est lettre », dira Augustin. Judaïsme et christianisme se rejoignent en faisant tout pour se séparer.

Au IIIe siècle après J.-C., le grand penseur chrétien Origène d'Alexandrie propose la doctrine des trois sens de l'Écriture, calquée sur la distinction entre corps, âme et esprit : le sens littéral, le sens moral, et le sens spirituel (allégorique, mystique). « Quel homme sensé croira que le premier, le second et le troisième jour, le soir et le matin purent avoir lieu sans soleil ? », soutient-il. Il avance même que la Bible contient des difficultés littérales pour forcer le lecteur à en faire une lecture spirituelle.



Origène d'Alexandrie, par André Thevet, XVIe siècle



Augustin, par Sandro Botticelli, XVe siècle

Jésus lui-même, dans la Bible, enseigne en paraboles : des récits imagés, dont il propose lui-même une interprétation symbolique. « Que celui qui a des oreilles pour entendre entende ». L'école d'Antioche, à partir du IVe siècle, luttera contre les excès supposés de la lecture symbolique, l'un de ses représentants, Théodore de Mopsueste, sera condamné par le IIe concile de Constantinople en 553.

Augustin (354-430), évêque chrétien d'Hippone dans l'Algérie actuelle (Annaba), propose une règle pour interpréter : toute lecture correcte doit renforcer une double charité, un double amour désintéressé, envers Dieu et envers le prochain, même si elle s'écarte de l'intention de l'auteur, sinon, elle est à rejeter. « Dieu commande par la loi et donne par l'Esprit, car la loi sans la grâce fait abonder le péché, et la lettre sans l'Esprit tue », résume-t-il. Thomas d'Aquin, l'autre théologien majeur du christianisme occidental, nuance cette règle et souhaite accorder au sens littéral une primauté. « Tous les sens (de l'Écriture) sont fondés sur un

seul, à savoir le sens littéral, à partir duquel seulement on peut tirer un argument (théologique), et non à partir de ceux qui sont dits par allégorie », écrit-il dans la Somme théologique.

La Réforme protestante, au XVI^e siècle, avec Martin Luther et Jean Calvin, souhaiteront revenir au « texte seul » (*sola scriptura*, en latin). L'autorité de l'Écriture ne peut être subordonnée à la Tradition ni au magistère de l'Église. Les Réformateurs veulent passer toutes les doctrines et les pratiques chrétiennes au tamis de l'Écriture. On trouvera des parallèles troublants avec des courants récents de l'islam prônant un retour à la pureté originelle, contre les « innovations ». Face à la Réforme, l'Église catholique a affirmé que la Révélation procédait au contraire de deux sources : l'Écriture et les Traditions non écrites, reçues des apôtres, comme dictées par l'Esprit de Dieu.

Ce n'est que tout récemment que chrétiens et juifs ont redécouvert leurs proximités sur la question de la lecture des Écritures. Depuis le Concile Vatican II (1962-1965), on perçoit mieux que la « Tradition » joue un rôle similaire à la Torah orale juive. Si le protestantisme encourage le lecteur à interpréter la Bible, on oublie souvent que Calvin inscrivait cette lecture dans la communauté de l'Église réformée, elle-même encadrée par un catéchisme précis et des confessions de foi qui laissent peu de place à interprétation. C'est donc moins par des règles infaillibles d'interprétation que par des disciplines communautaires que les deux traditions ont posé des limites à la lecture : chaîne de transmission des Sages et règles d'interprétation codifiées du côté juif, canon, règle de foi et autorité ecclésiale du côté chrétien. Comme l'Esprit de Dieu, dont la Bible dit qu'il souffle « où il veut », les Écritures échappent toujours à leurs lecteurs.

■



SABIL AL-IMAN

*éclats spirituel
de la semaine*

108



Dis-moi comment tu parles, je te dirai où en est ton cœur

Par Cheikh Khaled Larbi

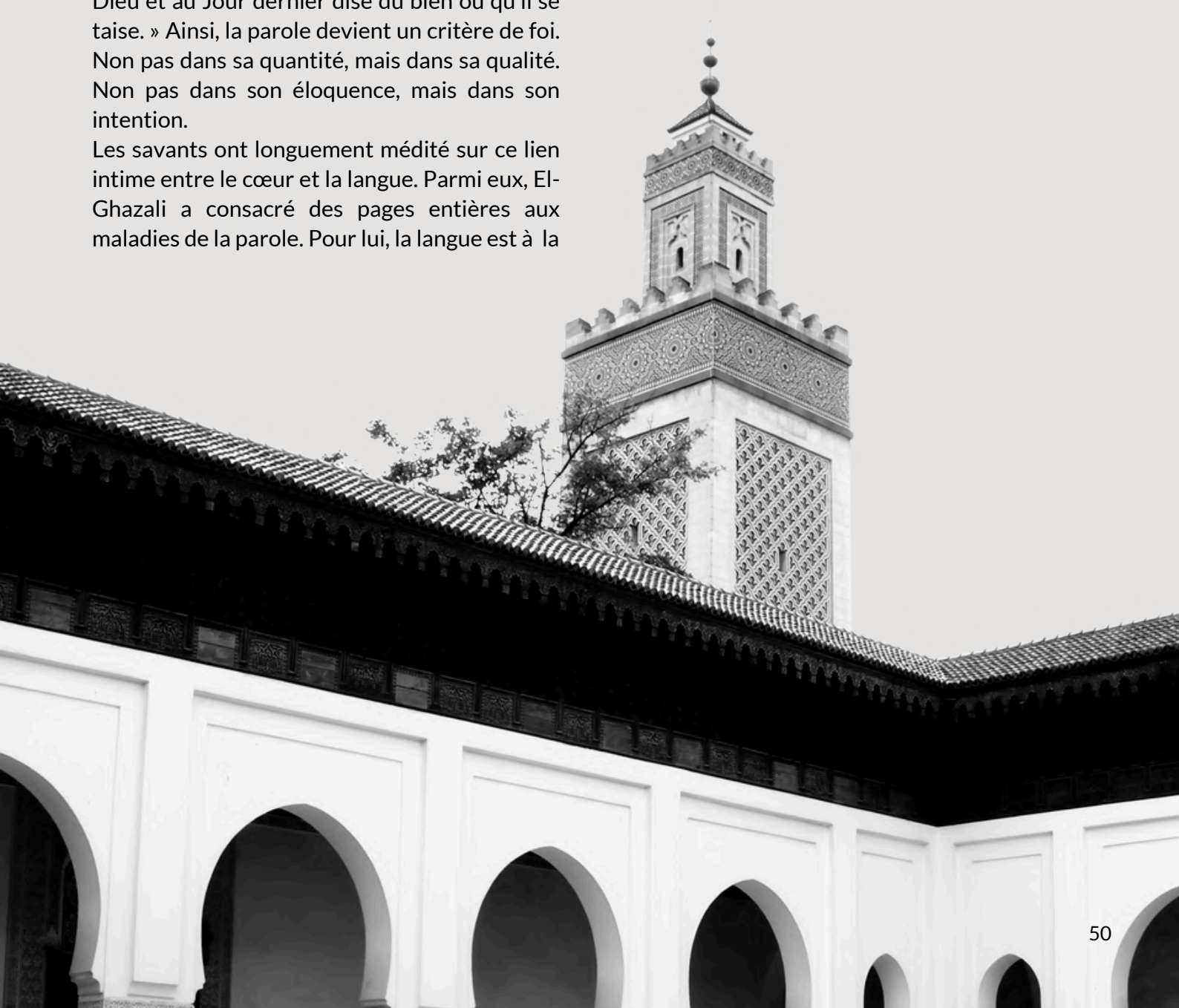
Il est des réalités invisibles qui ne se dévoilent qu'à travers des signes discrets. Le cœur en fait partie. Nul ne peut le saisir, nul ne peut le peser, et pourtant il se trahit, dans un regard, dans une attitude, mais surtout dans une parole. Car la langue est le miroir du cœur : elle en reflète la lumière autant que les fissures.

Dans la tradition musulmane, cette relation n'est pas une simple intuition spirituelle, elle est un principe fondamental.

Le Prophète ﷺ a posé une règle d'une précision saisissante : « Que celui qui croit en Dieu et au Jour dernier dise du bien ou qu'il se taise. » Ainsi, la parole devient un critère de foi. Non pas dans sa quantité, mais dans sa qualité. Non pas dans son éloquence, mais dans son intention.

Les savants ont longuement médité sur ce lien intime entre le cœur et la langue. Parmi eux, El-Ghazali a consacré des pages entières aux maladies de la parole. Pour lui, la langue est à la

fois l'organe le plus facile à mobiliser et le plus dangereux à laisser sans surveillance. Elle peut accumuler en quelques instants ce que les membres du corps mettraient des années à produire.



TROIS GRANDES DÉRIVES MENACENT LA PAROLE DU CROYANT

La première est celle de l'ostentation, le Riya'. Parler pour être vu, pour être admiré, pour s'imposer dans le regard des autres. Ici, les mots ne cherchent plus la vérité, mais la reconnaissance. La parole devient une scène, et l'ego en est l'acteur principal. Or, une parole qui cherche à briller finit souvent par s'éteindre, car elle ne puise pas sa force dans la sincérité.

La deuxième dérive est la dureté. Une parole sèche, tranchante, parfois juste dans son contenu mais violente dans sa forme. Or, la vérité elle-même peut devenir injuste lorsqu'elle est dépourvue de douceur. Le Coran rappelle que même face à l'oppression la plus manifeste, la parole devait rester empreinte de délicatesse. La dureté n'est pas une preuve de force, elle est souvent le signe d'un cœur fatigué ou orgueilleux.

La troisième dérive est la dispersion : parler sans nécessité, multiplier les mots sans finalité, remplir l'espace par crainte du silence. Cette abondance affaiblit le sens. A force de tout dire, on finit par ne plus rien transmettre. Le croyant, lui, apprend que la valeur d'une parole ne réside pas dans sa longueur, mais dans sa justesse.

Face à ces dérives, la tradition propose trois remèdes qui relèvent autant de la discipline intérieure que de l'éthique relationnelle.

Le premier est la sincérité. Parler pour Dieu, et non pour soi. Cela ne signifie pas adopter un langage figé ou artificiel, mais purifier l'intention qui précède chaque mot. Une parole sincère n'a pas besoin d'effets pour atteindre le cœur, elle y parvient par sa vérité même.

Le deuxième est la douceur. Elle n'est ni faiblesse ni complaisance. Elle est une maîtrise. Savoir dire les choses sans humilier, corriger sans écraser, avertir sans blesser. La douceur est une forme d'intelligence relationnelle qui préserve le lien tout en transmettant le sens.

Le troisième est la nécessité. Apprendre à se demander : ce que je vais dire est-il utile ? Est-il vrai ? Est-il opportun ? Cette triple exigence

agit comme un filtre qui protège la parole de l'inutile et du nuisible.

Mais cette éthique ne se limite pas à une discipline individuelle. Elle transforme aussi la manière d'habiter le monde. Dans une famille, elle apaise les tensions. Dans une communauté, elle renforce la confiance. Dans la société, elle rend le dialogue possible. Une parole maîtrisée n'étouffe pas l'expression ; elle la rend plus juste, plus audible, plus féconde.

A l'inverse, une parole abandonnée à ses instincts peut dégrader même les meilleures intentions. Combien de vérités ont été rejetées à cause d'un ton inadapté ? Combien de relations ont été brisées par des mots prononcés sans mesure ? La langue, lorsqu'elle échappe à la vigilance du cœur, devient un instrument de rupture.

C'est pourquoi les premiers maîtres de la spiritualité musulmane attachaient une importance particulière au silence. Non comme une absence de parole, mais comme une école de la parole. Se taire, c'est apprendre à écouter, à observer, à laisser mûrir les mots avant de les offrir. Le silence devient alors un espace de clarification intérieure.

Dans cette perspective, parler n'est jamais un acte banal. C'est une prise de position intérieure. C'est choisir de transmettre une part de soi, d'exposer une intention, de semer une trace. Le croyant ne cherche pas à parler moins par contrainte, mais à parler mieux par conscience.

Et peut-être est-ce là l'un des signes les plus subtils de la foi : non pas seulement ce que l'on fait, mais la manière dont on s'adresse aux autres. Car la parole ne révèle pas seulement ce que l'on pense, elle révèle ce que l'on est en train de devenir.

Un mot qui rapproche... ou un mot qui déchire. ■

Invocation

Ô Allah,

Maître des mots et des silences,
 Toi qui as enseigné à l'homme ce qu'il ne savait pas,
 Purifie nos langues de ce qui égare,
 Et remplis-les de ce qui éclaire.
 Accorde-nous une parole vraie lorsqu'il est difficile de dire,
 Une parole douce lorsqu'il est facile de blesser,
 Une parole juste lorsqu'il est tentant de dévier.

Ô Toi qui connais le secret des cœurs,
 Ne fais pas de nos mots un reflet de notre orgueil,
 Mais un écho de Ta sagesse.

Apprends-nous à parler sans dominer,
 À conseiller sans humilier,
 À rappeler sans durcir.

Fais de nos paroles des ponts et non des murs,
 Des remèdes et non des blessures,
 Des lumières et non des braises.

Lorsque le silence est meilleur, accorde-nous le silence,
 Et lorsque la parole est nécessaire, inspire-nous la meilleure.

Ô Allah, fais que nos mots nous rapprochent de Toi,
 Qu'ils rapprochent les cœurs entre eux,
 Et qu'ils témoignent en notre faveur le Jour où tout sera dévoilé.
 Car Tu es Celui qui entend chaque parole,
 Et devant qui aucune parole ne se perd.

Âmîn ô maîtres des univers

Le Hadith de la semaine

106 | LA PAROLE ET LE COMPORTEMENT À L'AUNE DE LA FOI

Par Cheikh Younes Larbi

D'après Anas ibn Malik (qu'Allah l'agrée), le Messager d'Allah (paix et salut sur lui) a dit :

« La foi du serviteur ne saurait être droite tant que son cœur ne se redresse pas, et son cœur ne se redresse pas tant que sa langue ne se redresse pas, et nul homme n'entrera au Paradis si son voisin n'est pas à l'abri de ses méfaits. »

RAPPORTÉ PAR AHMED

La formation de l'homme en Islam procède d'une vérité fondamentale : la foi réside dans le cœur, qui est le siège de la purification et le lieu du regard divin. Or, la rectitude de ce cœur est étroitement liée à celle de la langue qui en exprime les états, puis elle se manifeste dans la société à travers la relation de l'individu avec son voisin. Ainsi se dessine une progression harmonieuse qui conjugue la guidance du Message du Prophète, SAWS, avec l'analyse du vécu, établissant les fondements d'une coexistence équilibrée entre les gens, malgré la diversité de leurs religions et de leurs cultures.

Dans le discours coranique, la foi apparaît comme une réalité enracinée dans le cœur, visible dans les comportements et agissante dans la société. Allah, Le Très-Haut, dit : « Les véritables croyants sont ceux dont les cœurs frémissent lorsque le Nom d'Allah est évoqué ». (El-Anfal : 2), indiquant que le point de départ de la réconciliation est intérieur. Puis Il oriente vers la parole en disant : « Et dites aux gens des paroles bienveillantes » (El-Baqara : 83), une injonction universelle englobant tous les gens. Enfin, Il élargit le champ de l'application sociale

en ordonnant la bienfaisance envers le voisin : « Le voisin proche et le voisin lointain » (En-Nisa' : 36).

Par cette gradation, la méthode coranique apparaît dans toute sa cohérence : réforme de l'intériorité, discipline de l'extériorité et établissement des bases de la paix sociale.

Lorsque le Prophète (paix et salut sur lui) relie avec précision le cœur à la langue, il met en lumière une vérité humaine confirmée par l'expérience : la langue dévoile ce que recèle le cœur, et la parole constitue la traduction immédiate des pensées, des émotions et des positions intérieures. C'est pourquoi la maîtrise de la langue occupe une place centrale dans l'éducation de l'âme. Une seule parole inconsidérée peut anéantir de grands efforts et laisser dans les cœurs des blessures difficiles à guérir.

Le Prophète (paix et salut sur lui) a dit : « Il arrive que le serviteur prononce une parole agréée d'Allah sans y prêter attention, et Allah, à travers celle-ci, l'élève en degrés, et il arrive qu'il prononce, sans y prêter attention, une parole suscitant la colère d'Allah, et, à cause d'elle, il est précipité en Enfer » (Hadith unanimement reconnu authentique).

Il a également dit : « Que celui qui croit en Allah et au Jour dernier dise du bien ou qu'il se taise » (Hadith unanimement reconnu authentique).

Ou bien encore : « Les gens seront-ils précipités en Enfer sur leurs visages, ou sur leurs narines, autrement qu'à cause des récoltes de leurs langues ? » (Rapporté par Et-Tirmidhi).

Le Prophète (paix et salut sur lui) a dit : « Il arrive que le serviteur prononce une parole agréée d'Allah sans y prêter attention, et Allah, à travers celle-ci, l'élève en degrés, et il arrive qu'il prononce, sans y prêter attention, une parole suscitant la colère d'Allah, et, à cause d'elle, il est précipité en Enfer » (Hadith unanimement reconnu authentique).

Il a également dit : « Que celui qui croit en Allah et au Jour dernier dise du bien ou qu'il se taise » (Hadith unanimement reconnu authentique).

Ou bien encore : « Les gens seront-ils précipités en Enfer sur leurs visages, ou sur leurs narines, autrement qu'à cause des récoltes de leurs langues ? » (Rapporté par Et-Tirmidhi).

Ces enseignements montrent que la parole, malgré sa brièveté, peut être cause d'élévation ou de perte. De même, le Prophète (paix et salut sur lui) a dit : « Le musulman est celui dont les musulmans sont préservés de sa langue et de sa main » (Hadith unanimement reconnu authentique), mettant en avant le danger de la nuisance verbale en raison de sa rapidité de diffusion et de son ampleur. A l'inverse, il a encouragé la bonne parole en déclarant : « La bonne parole est une aumône » (Hadith unanimement reconnu authentique).

C'est ainsi que s'harmonisent l'enseignement prophétique et la guidance coranique : un cœur empreint de crainte révérencielle, une langue maîtrisée et un comportement bienfaisant envers autrui. La parole devient alors un dépôt sacré et une responsabilité, capable de bâtir l'affection ou d'attiser la discorde. Allah, Le Très-Haut, dit : « Il ne prononce aucune parole sans avoir auprès de lui un observateur prêt à l'inscrire » (Qāf : 18). Cette vérité ancre dans l'âme du croyant une vigilance constante quant à ses propos, d'autant plus à notre époque où la parole franchit les limites des assemblées pour atteindre des espaces étendus à travers les وسائل modernes.

Le hadith aborde ensuite le champ des relations sociales en établissant un critère clair de sincérité de la foi à travers le rapport au voisin : « N'entrera pas au Paradis celui dont le voisin n'est pas à l'abri de ses méfaits ». Le Prophète (paix et salut sur lui) a même juré en



disant : « Par Allah, il ne croit pas... celui dont le voisin n'est pas en sécurité face à ses nuisances » (Hadith unanimement reconnu authentique), soulignant la gravité de porter atteinte à autrui et la centralité de ce comportement dans l'édification de la société.

Dans le contexte des minorités musulmanes en Occident, la portée de ce hadith apparaît avec une acuité particulière. Le musulman y vit dans un environnement pluriel où son comportement est constamment observé et interprété. Face à certaines représentations médiatiques associant l'Islam à la violence ou à l'extrémisme, la parole et l'attitude du musulman deviennent des éléments déterminants dans la formation de l'image perçue. Ainsi, la rectitude de la langue, la noblesse du comportement et la sécurité offerte au voisin constituent des moyens concrets de rectifier ces « perceptions » et de montrer la véritable image de l'Islam.

De même, lorsque le voisin, fût-il non musulman, trouve auprès du musulman, véracité, respect et absence de nuisance, il construit une perception positive fondée sur l'expérience vécue. Ce type de témoignage vivant possède une

force de conviction profonde, surpassant les discours théoriques et réduisant au silence les préjugés infondés.

En revanche, toute défaillance dans la parole ou le comportement peut être exploitée pour nourrir des stéréotypes négatifs, en particulier dans des contextes marqués par des tensions ou des discours de haine. Cela impose au musulman une vigilance accrue, car ses actes peuvent être interprétés au-delà de sa personne. Dès lors, ce hadith devient un critère quotidien de régulation du comportement et une réponse pratique aux dérives de l'extrémisme : une foi authentique engendre la sérénité et la sécurité, et fait de son porteur un artisan de paix et de cohésion sociale.

A la lumière des défis contemporains, difficultés d'intégration, tensions identitaires et persistance de certains préjugés, ce hadith offre un fondement pratique pour y faire face : il appelle à la réforme intérieure, à la discipline du discours et à l'établissement de relations fondées sur la sécurité et le respect, conditions essentielles à une présence équilibrée et féconde.

Mizan El-Qadhaya

LES AFFAIRES CONTEMPORAINES
À LA LUMIÈRE DU TEXTE
ET DE LA SAGESSE

28 | LA PAROLE DE VÉRITÉ ET LA CRITIQUE EN POLITIQUE LÉGALE EN ISLAM : LA VÉRITÉ SE DIT AVEC JUSTESSE

Par Cheikh Younes Larbi

La parole, à notre époque, constitue un facteur central dans la formation de la conscience collective, de l'élaboration de l'opinion et de l'orientation des dispositions sociales. Avec les transformations qu'ont connus les modes de gouvernance contemporains, fondés, pour beaucoup, sur la représentation, l'élection et l'alternance du pouvoir, s'est imposée une équation claire : une autorité qui exerce la décision, et une société détentrice du droit d'expression, de critique et de reddition des comptes. Dès lors, la parole acquiert une dimension politique qui dépasse son caractère individuel pour s'inscrire pleinement dans l'action publique.

Cependant, cet élargissement du champ de l'expression (notamment avec l'essor des réseaux sociaux) a fait émerger une problématique délicate : toute parole relève-t-elle de la « parole de vérité » ? Ou bien convient-il de distinguer entre le témoignage véridique, en tant qu'obligation religieuse, et la critique, en

tant que droit civique ? C'est ici que s'impose la nécessité d'un critère équilibré, conciliant la guidance de la Révélation et la compréhension du réel.

En Islam, la « parole de vérité » s'apparente à un témoignage fondé sur la science et la justice, dont la finalité est le soutien du vrai et l'établissement de l'équité. Allah exalté soit-Il dit : « Ô vous qui avez cru ! Soyez stricts dans l'équité, témoins pour Allah » (En-Nisa' : 135), et Il dit : « Ne dissimulez pas le témoignage » (El-Baqara : 283).

Le Prophète ﷺ a également dit : « Le meilleur des jihad est une parole de vérité auprès d'un dirigeant injuste », élevant ainsi la valeur de la parole lorsqu'elle procède de la sincérité et de la science, et qu'elle vise la justice.

Toutefois, ce principe n'est pas absolu. D'autres textes viennent l'encadrer, posant les fondements d'une jurisprudence des conséquences (fiqh El-ma'âl) et de la maîtrise de l'expression. Le Prophète ﷺ a dit : « Que celui qui veut conseiller un détenteur de l'autorité ne le fasse pas publiquement, mais qu'il le prenne à part... » (rapporté par Ahmad). Il a également

dit : « **La douceur n'est présente en toute chose sans l'embellir** » : (rapporté par El-Boukhari et Mouslim), et : « **Le croyant n'est ni injurieux, ni maudisseur, ni obscène, ni grossier** » (rapporté par Et-Tirmidhî). Ces textes dessinent l'éthique du discours, même en situation de désaccord.

Le Coran établit également le principe de la vérification avant la diffusion des informations : « **Ô vous qui avez cru ! Si un pervers vous apporte une nouvelle, vérifiez-en l'exactitude** » (El-Houjourat : 6]. Ce principe encadre la diffusion et impose à la parole une responsabilité de vérification. De même : « **Il ne prononce pas une parole sans qu'un observateur vigilant ne soit prêt à l'inscrire** » (Qāf : 18), rappelant que toute parole relève de la responsabilité et du compte.

A partir de ces fondements, les juristes ont formulé des principes juridiques universels (قواعد كلية) structurant la jurisprudence politique musulmane et utiles pour encadrer la parole dans l'espace public. Parmi eux :

- Repousser les préjudices prévaut sur la réalisation des intérêts : si une parole, bien que vraie, conduit à un mal plus grand, il convient de s'en abstenir ou d'en adapter la forme.
- La gestion des affaires publiques est conditionnée par l'intérêt : ce principe, bien qu'adressé aux gouvernants, engage aussi tout acteur public à considérer l'impact de sa parole sur l'intérêt général.
- Les moyens prennent le statut des finalités : la parole est jugée selon son intention et son usage.
- Le jugement sur une chose découle de sa juste conception : aucune prise de position ne doit précéder une connaissance adéquate des faits.
- La fermeture des voies menant au mal "*sadd adh-dharâ'î*" : une parole apparemment licite peut être restreinte si elle ouvre la voie à la discorde ou à l'incitation.

Dès lors, la distinction apparaît clairement : la parole de vérité est un témoignage rigoureux, fondé sur la science, exprimé avec sagesse et évalué à l'aune de ses conséquences. La critique publique, quant à elle, constitue une pratique

véritable légitime dans les systèmes représentatifs, permettant d'évaluer les politiques publiques, toutefois, elle demeure sujette à l'erreur et requiert un encadrement éthique et un sens aigu de la responsabilité. Ainsi, toute critique n'est pas nécessairement une parole de vérité, et la parole de vérité ne se réduit pas à l'opposition.

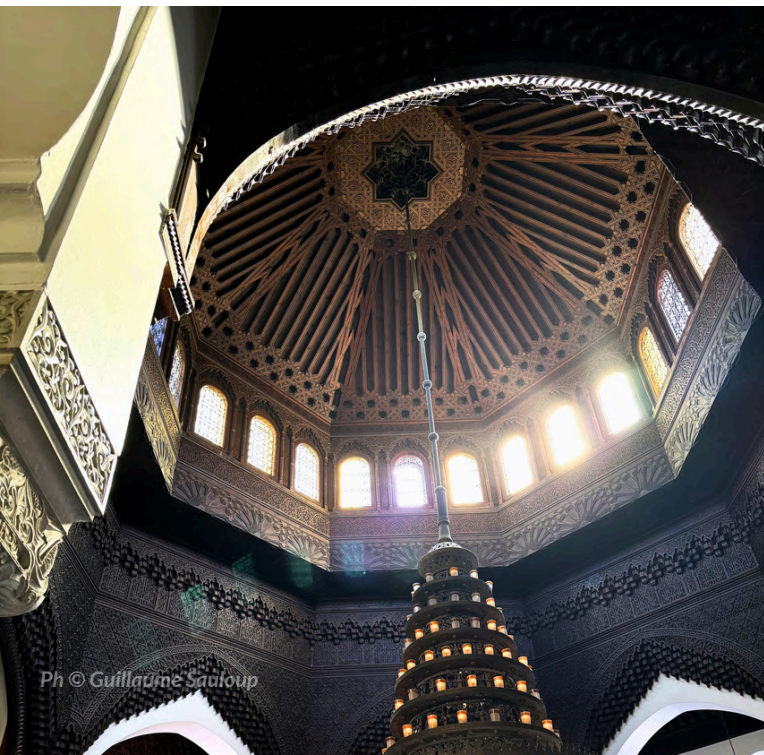
A l'ère des réseaux sociaux, la situation se complexifie davantage : la parole devient un contenu numérique à diffusion rapide, amplifié par les interactions et souvent détaché de son contexte. Il devient alors indispensable de considérer les conséquences des propos, au-delà de leur véracité intrinsèque.

Parmi les dérives contemporaines les plus préoccupantes : l'émission de jugements sans vérification, la confusion entre critique et condamnation, l'instrumentalisation du discours religieux pour légitimer des réactions émotionnelles, ou encore la réduction de la "parole de vérité" à un slogan vidé de sa substance.

Cela ne signifie nullement qu'il faille justifier le silence ou suspendre le devoir de témoignage. L'équilibre réside dans le fait que la proclamation de la vérité est une obligation, mais selon une modalité qui en réalise la finalité sans la compromettre.

En définitive, la parole de vérité dans le champ politique est un dépôt (*amāna*) encadré par des principes. Lorsqu'elle réunit la véracité du contenu, la justice du jugement, la sagesse de l'expression et la considération des conséquences, elle devient une parole éclairée contribuant à l'édification de l'espace public. A défaut de cet équilibre, elle se transforme en vacarme troublant les consciences ou en source de discorde menaçant la stabilité.

A l'époque de la "rapidité de la parole", où la publication précède souvent la réflexion, la véritable religiosité consiste à faire preuve de retenue avant de parler, de discernement avant de diffuser, en gardant à l'esprit que toute parole, si anodine semble-t-elle, est à la fois un témoignage devant la législation divine, un acte aux effets réels, et une responsabilité devant Allah Le Tout-puissant. ■



Ph © Guillaume Sauloup

Hadiths apocryphes

4 | « PARLER DANS LA MOSQUÉE CONSUME LES BONNES ŒUVRES, COMME LE FEU CONSUME LE BOIS »

Par Cheikh Rachid Benchikh

Nous poursuivons notre exposé consacré à l'étude d'un certain nombre de hadiths forgés qui se sont répandus parmi les gens, et que certains prédicateurs rapportent sans savoir qu'ils relèvent des propos inventés et mensongèrement attribués au Prophète ﷺ.

L'importance de cette étude tient, d'une part, au fait qu'elle touche au deuxième fondement de la législation islamique, à savoir la Sunna prophétique et, d'autre part, à la nécessité d'examiner la conformité de ces propos aux enseignements de la Loi islamique. Il convient donc de présenter ces hadiths et de les soumettre aux critères de la science du hadith, tant du point de vue de la transmission que de la compréhension critique, afin de mettre au jour les déviations qu'ils contiennent ainsi que les causes de leur faiblesse.

Le thème de cette semaine est le suivant :

« **Parler dans la mosquée consume les bonnes œuvres comme le feu consume le bois.** »

Histoire d'une formule répandue... et de sa réalité

On entend souvent cette phrase aux portes des mosquées ou dans les assemblées de prédicat-

tion. Elle produit dans les cœurs l'effet d'un avertissement sévère, au point que celui qui l'entend peut croire qu'il s'agit d'un hadith authentiquement établi.

Or, le côté surprenant est que cette formulation n'est pas connue comme étant rapportée du Prophète ﷺ, par une chaîne de transmission reconnue, et qu'elle ne figure pas dans les recueils de référence de la Sunna.

Le cheikh 'Atiyya Saqr, qu'Allah lui fasse miséricorde, a dit : on lit dans l'ouvrage Ghidha' el-Albab d'el-Saffarini ce qui suit : quant à la parole devenue célèbre sur les bouches des gens, selon laquelle le Prophète ﷺ aurait dit : « Parler dans la mosquée, certains ajoutent : même s'il s'agit de paroles permises, consume les bonnes œuvres comme le feu consume le bois », il s'agit d'un mensonge qui n'a aucun fondement.

El-Qadi l'a également mentionné dans son ouvrage consacré aux hadiths forgés, tandis qu'El-Iraqi, dans ses annotations sur l'hyâ 'Ouloum el-Dîn, a indiqué qu'il n'avait aucun fondement. Il s'agit là d'un exemple très parlant d'une formule dont le sens peut paraître louable en apparence, mais dont l'attribution

n'est pas établie. Le secret de sa large diffusion tient probablement à la force expressive de son image : la comparaison avec « le feu et le bois » condense un message d'intimidation particulièrement puissant. Elle s'accorde aussi avec la vénération que les gens portent au caractère sacré de la mosquée, c'est pourquoi les langues l'accueillent favorablement et le transmettent sans examen critique.

Cependant, lorsque l'on place cette formule sur la balance de la Sunna authentiquement transmise, la différence transparait clairement entre l'avertissement légitime et la généralisation dépourvue de juste mesure. La Loi islamique a certes accordé aux mosquées toute la considération qui leur est due, mais elle n'a jamais fait du simple fait d'y parler, une cause absolue d'effacement des bonnes œuvres.

Bien au contraire Il est clairement établi que la mosquée est, par essence, un lieu de rappel d'Allah, de science, de questionnement et de consultation, mais aussi de paroles licites lorsque le besoin l'exige. Toute parole n'y est donc pas blâmable, ce qui est blâmable, ce serait plutôt la parole vaine, l'élévation de la voix et le fait de s'occuper de ce qui ne convient pas au caractère sacré du lieu.

Ainsi, affirmer de manière absolue que la parole dans la mosquée « consume les bonnes œuvres » ne correspond pas à la voie enseignée par la Sunna. En effet, le jugement dépend de la nature de la parole et de son intention, et non du simple fait de parler, en soi.

Ibn Hibban rapporte dans son Sahîh que le Prophète ﷺ a dit : « Il viendra, à la fin des temps, des gens dont les conversations, dans leurs mosquées, ne seront pas pour Allah, Allah n'aura nul besoin d'eux. » A première vue, ce hadith pourrait laisser entendre que toute parole tenue dans la mosquée, quelle qu'en soit la nature, serait interdite. Mais les savants vérificateurs ont expliqué qu'il est permis d'y parler de sujets importants, relevant de la religion comme des affaires de ce monde, dès lors qu'ils ne comportent ni interdiction religieuse ni propos faux ou condamnables.

L'imam el-Nawawî a ainsi considéré comme permis le fait de tenir une conversation ordinaire

re dans la mosquée, même accompagnée d'un léger rire, en s'appuyant sur ce que rapporte Muslim : le Messenger d'Allah ﷺ ne quittait pas l'endroit où il avait accompli la prière de l'aube jusqu'au lever du soleil. Une fois le soleil levé, il se levait. Il rapporte également que les Compagnons échangeaient entre eux, évoquant parfois des faits de l'époque antéislamique, ils riaient, tandis que le Prophète ﷺ souriait.

Dans la Sunna pratique, on trouve également le récit rapporté par l'imam Ahmad, d'après Jabir ibn 'Abd Allah, qu'Allah l'agrée, qui a dit : « J'ai vu le Prophète ﷺ plus de cent fois dans la mosquée, alors que ses Compagnons évoquaient entre eux de la poésie et des faits remontant à l'époque antéislamique, il lui arrivait alors de sourire avec eux. » Il s'agit d'un récit authentique.

Ainsi, à la place de cette formule générale, répandue mais mensongèrement attribuée au Prophète ﷺ, la Sunna est venue établir un critère plus précis et plus juste : l'obligation de respecter la sacralité des mosquées, l'interdiction des paroles futiles, des disputes et des voix élevées, ainsi que l'encouragement au rappel d'Allah et à la récitation du Coran. C'est par cet équilibre que l'on préserve la dignité de la mosquée, sans excès ni dramatisation.

En résumé, toute formule émouvante n'est pas nécessairement un hadith, et tout avertissement éloquent n'est pas forcément authentiquement établi. Cette parole n'est pas valide comme attribution au Prophète ﷺ. Toutefois, l'intention générale à laquelle elle fait allusion est confirmée par des textes authentiques, mais avec une formulation plus claire, plus précise et plus juste. La différence entre les deux est essentielle : la religion ne repose pas seulement sur la beauté des significations, mais aussi sur l'authenticité de l'attribution. Préserver la Sunna consiste donc à délaissé ce qui n'est pas établi et à s'en tenir à ce qui est authentique, cela suffit amplement comme source de guidance.

LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

99. LA MOSQUÉE SHEIKH JARRAH À EL-QODS

LA MOSQUÉE SHEIKH JARRAH : HUIT SIÈCLES DE PIERRE ET DE MÉMOIRE À EL-QODS

Par Noa Ory

Au nord de la vieille ville d'El-Qods, sur la route de Naplouse, se dresse une petite mosquée que l'on pourrait presque manquer à pied. Pas de grande coupole dorée, pas d'esplanade monumentale. Un minaret sobre, des murs en pierre de taille locale, une salle de prière d'une trentaine de mètres carrés. Et pourtant, la mosquée Sheikh Jarrah est l'un des édifices les plus chargés d'histoire de la ville, car elle repose littéralement sur les fondations d'un homme qui a changé le destin d'El-Qods.

L'ORIGINE : UN MÉDECIN DE SALADIN

L'histoire commence au XII^e siècle avec Husam Ed-Din El-Jarrahî, médecin personnel du général Salah Ed-Din, dont les armées arrachèrent El-Qods aux Croisés en 1187. En arabe, « Jarrah » signifie chirurgien, et « cheikh » est un titre honorifique accordé aux chefs religieux et locaux. Après la conquête, Saladin alloua des terres autour d'El-Qods à ses offi-

ciers, et cette zone fut attribuée à son médecin, qui y fonda une *zawiya*, c'est-à-dire une école coranique de type soufie.

Cette *zawiya*, connue sous le nom d'El-Zawiya El-Jarrahîyya, joua un rôle dans le mouvement soufi et fut soutenue par un waqf, un fonds de dotation religieuse. Ses derniers administrateurs furent membres de la famille El-Disi d'El-Qods, dont les descendants habitent encore aujourd'hui aux abords du site.





Hussam El-Jarrahi fut enterré sur le terrain même de l'école, et un tombeau fut érigé en 1201, qui devint rapidement un lieu de pèlerinage et de visite. Une inscription en caractères Naskh sur la paroi de la zawiya mentionne : « Ci-gît l'émir Husam Ed-Din, El-Husayn ibn Issa El-Jarrahi. Il mourut en Safar de l'an 598 de l'Hégire. » Certains textes popu-

lares l'évoquaient sous le nom d' « el-Nabi Jarrah », le prophète Jarrah, signe de la vénération profonde qu'il inspirait localement.

L'ARCHITECTURE : UNE MOSQUÉE OTTOMANE TARDIVE SUR FONDATIONS AYYOUBIDES

Le bâtiment que l'on voit aujourd'hui n'est pas



celui du XIIe siècle. La mosquée actuelle fut construite en 1895, sur le côté sud-ouest du tombeau originel, pour répondre aux besoins d'une population en croissance dans le quartier. Sa superficie est d'environ 35 mètres carrés. Un minaret fut ajouté en 1886, quelques années avant l'achèvement de l'édifice, marquant la présence islamique sur la route de Naplouse.

L'édifice s'inscrit dans la tradition architecturale ottomane tardive propre à El-Qods : c'est une petite mosquée, caractérisée par sa fraîcheur en été, construite pour répondre aux besoins des habitants du secteur. Les murs sont en pierre calcaire locale de couleur ocre, la même que celle utilisée dans toute la vieille ville et ses faubourgs, ce qui lui confère cette apparence de continuité avec le paysage urbain environnant. L'intérieur est simple et dépouillé, centré sur le mihrab indiquant la direction de La Mecque.

Ce qui rend le site architecturalement singulier, c'est la superposition de couches historiques sur un espace restreint : le tombeau ayyoubide du XIIIe siècle, la mosquée ottomane de la fin du XIXe, et un vieux caravansérail mentionné dans les descriptions du XIXe siècle,



qui accueillait voyageurs et marchands sur la route menant vers le nord de la Palestine. En face, au XVIIe siècle, une bâtisse à deux étages intégrant un moulin à farine, le Qasr El-Amawi, fut construite face au tombeau, avant d'être détruite lors des combats de 1948.

LE QUARTIER QUI POUSSE AUTOUR DE LA MOSQUÉE

Les premières maisons privées commencèrent à être construites aux abords du sanctuaire dans le dernier tiers du XIXe siècle. Rabah El-Husseini, issu de la grande famille du même



nom, fit bâtir l'une des premières demeures en 1865, là où se trouve aujourd'hui l'American Colony Hotel. Le quartier se développa ensuite rapidement. Sheikh Jarrah devint un centre résidentiel pour les familles notables palestiniennes, chacune construisant une demeure dans un style hybride mêlant les traditions locales vernaculaires, avec cour intérieure et espace commun central, à des influences modernes européennes : façades symétriques, toits en pente, formes octogonales.

En 1898, l'école anglicane Saint-George fut fondée à Sheikh Jarrah et devint rapidement l'établissement secondaire de référence pour l'élite d'El-Qods. Des consulats s'y installèrent, des hôpitaux aussi. La mosquée, modeste en taille, se retrouva au centre d'un quartier devenu l'une des adresses les plus prestigieuses de la ville.

DE LA NAKBA AUX TENSIONS ACTUELLES

Après la guerre de 1948 et la création d'Israël, le quartier passa sous contrôle jordanien et des familles palestiniennes chassées d'autres ré-

gions furent relocalisées à Sheikh Jarrah. Cette situation perdura jusqu'à la guerre de 1967, qui se conclut par l'occupation d'El-Qods-Est.

La mosquée, elle, est restée. Elle continue d'accueillir les prières quotidiennes des résidents palestiniens du quartier, dont certains sont aujourd'hui sous le coup de procédures d'expulsion. En avril 2026, les autorités israéliennes ont approuvé la construction d'une yeshiva ultra-orthodoxe de onze étages juste en face de la mosquée de Sheikh Jarrah. Ce projet résume à lui seul la tension qui traverse ce quartier : d'un côté, huit siècles de présence ancrée dans la pierre ; de l'autre, une transformation urbaine planifiée qui remodèle le tissu du voisinage.

La mosquée Sheikh Jarrah n'est pas un monument classé au patrimoine mondial, ni une destination touristique de masse. C'est un édifice de quartier, à l'échelle humaine, qui a vu passer des siècles d'histoire sans jamais cesser d'être un lieu de vie ordinaire. C'est peut-être ce qui en fait, justement, l'un des lieux les plus révélateurs de ce que habiter El-Qods signifie. ■



שייח' ג'ראח

الشيخ جرّاح

Sheikh Jarrah



Les Mots voyageurs

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

94 | BOURRACHE أَبُو عَرَق

Par Noa Ory

Il est des plantes qui ne soignent pas seulement : elles révèlent. La bourrache appartient à cette famille ancienne des herbes ambiguës, à la frontière du remède et de l'expérience sensible. Son nom lui-même en garde la trace, presque crue, presque charnelle.

La bourrache vient de l'arabe *أَبُو عَرَق* (Abou Aaraq), littéralement « père de la sueur ». L'expression surprend, presque triviale. Elle dit pourtant l'essentiel : une plante qui provoque, qui fait transpirer, qui agit directement sur le corps. Avant d'être une fleur bleue délicate dans les jardins européens, la bourrache est une plante d'effet, une plante qui travaille.

Dans les usages anciens, on la connaît pour ses vertus sudorifiques. Infusée, consommée, elle accompagne les fièvres, aide le corps à expulser ce qui l'encombre. Elle est de ces remèdes où la guérison passe par une intensification : faire monter la chaleur pour mieux la dissiper. Le corps parle alors par la sueur, et la plante en est l'intermédiaire.

Mais la bourrache ne s'arrête pas à la médecine. Très tôt, elle glisse vers un autre registre, plus diffus, plus social : celui de la convivialité. On lui

prête le pouvoir d'« égayer les convives », d'alléger les humeurs, de dissiper les mélancolies. Elle devient plante de table autant que plante d'officine. Une herbe qui, discrètement, modifie l'état intérieur.

Ce double statut explique sans doute sa persistance dans les textes. Chez Rimbaud, la bourrache apparaît comme une lueur, presque magique, surgissant entre les pavés. Elle n'est plus seulement une plante : elle devient éclat, apparition, détail vibrant dans un paysage. Ailleurs, elle accompagne l'ivresse légère, les moments suspendus où le réel semble se dissoudre.

Ainsi, le mot a changé de tonalité sans perdre sa force. Du « père de la sueur » à la fleur bleue des jardins, la bourrache a traversé les registres, du corps à l'âme, du soin à la sensation. Mais sous la douceur de son nom français subsiste toujours quelque chose de plus direct : une plante qui agit, qui déclenche, qui met en mouvement. La langue, en l'adoptant, a poli le mot sans l'effacer. Elle en a atténué la rudesse, mais elle n'a pas supprimé son principe. Car la bourrache, au fond, ne fait qu'une chose : elle rappelle que certaines vérités passent d'abord par le corps. ■





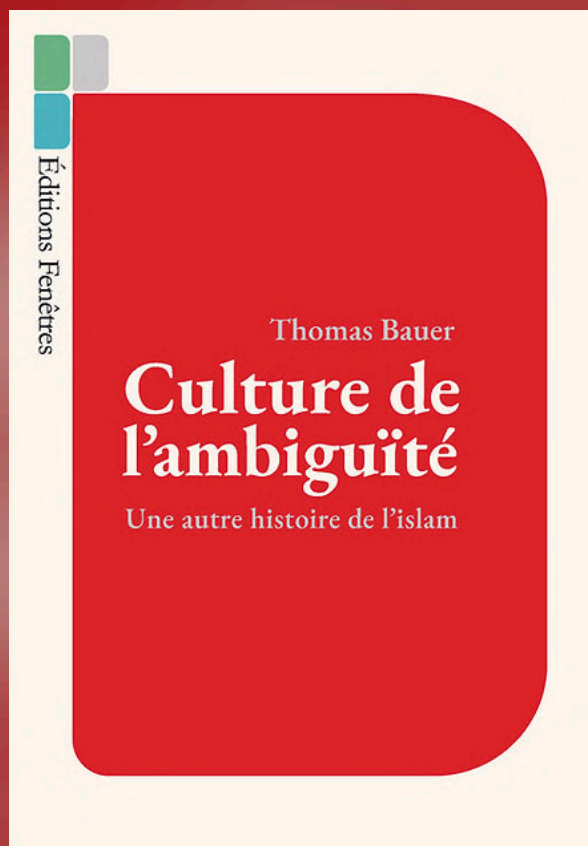
Plumes en éveil : un livre coup de cœur



CULTURE DE L'AMBIGUÏTÉ UNE AUTRE HISTOIRE DE L'ISLAM THOMAS BAUER

RÉSUMÉ

Pour sortir de l'imaginaire occidental d'un islam dominé par des normes religieuses dogmatiques qui ne permettent aucune nuance, Thomas Bauer se propose d'explorer l'évolution des sociétés arabes musulmanes et de leur rapport à l'ambiguïté sur plusieurs siècles. Découvrez comment, pendant plus de mille ans, une multitude d'interprétations des textes religieux ont coexisté, sans que cette diversité ne soit perçue comme une menace, mais plutôt le résultat d'une volonté divine. À travers l'étude passionnante de divers éléments culturels et civilisationnels, de la loi aux exégèses du Coran en passant par la poésie, l'intégration des minorités religieuses et des étrangers ou encore le rapport à la sexualité, Bauer démontre la valeur accordée à la plurivocité dans ces sociétés. Jusqu'à ce que la colonisation du Moyen-Orient, au XIX^{ème} siècle, ne les pousse à changer de paradigme. L'Occident des Lumières aspire à des valeurs universelles, privilégie la raison et condamne tout manque de clarté. Sous son impulsion, le discours islamique a rejeté son ancienne tolérance à l'ambiguïté, avec les conséquences déplorables que l'on connaît aujourd'hui.



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



La citation de la semaine

GUSTAVE FLAUBERT

“

**La parole humaine
est comme un chaudron fêlé
sur lequel nous battons des mélodies
pour faire danser les ours,
quand on voudrait attendrir
les étoiles.**

”

Événements

à venir ou en cours

ÉVÉNEMENT

"Célébration du cheval arabe" autour de l'œuvre de Marine Oussedik

En cette année de centenaire, la Grande Mosquée de Paris vous invite à redécouvrir la place singulière que le majestueux cheval arabe occupe dans la culture et la spiritualité du monde arabo-musulman, source d'une rencontre entre l'Orient et l'Occident.

Cet événement exceptionnel mettra à l'honneur le travail de Marine Oussedik, artiste de renommée internationale, qui a consacré sa vie et son œuvre aux chevaux, grâce à l'exposition Chevaux du vent (du 29 avril au 29 mai 2026) et à des ateliers de dessin qu'elle donnera en mai. Deux conférences, de Xavier Guibert et de François Pouillon, enrichiront encore la découverte du thème.

Retrouvez le programme de l'événement et les moyens de s'inscrire aux activités sur notre site internet grandemosqueedeparis.fr

 **29 AVRIL AU 29 MAI 2026**
TOUS LES JOURS SAUF LE VENDREDI

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

CONCOURS

La Grande Mosquée de Paris crée son concours international de calligraphie arabe

À l'occasion de son centenaire (1926-2026), la Grande Mosquée de Paris crée un concours international de calligraphie arabe afin de célébrer un siècle de rayonnement spirituel, culturel et artistique. Il sera décerné en septembre 2026. **Candidature avant le 31 mai 2026.**

 **SEPTEMBRE 2026**

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 **CANDIDATURE SUR NOTRE SITE**
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

CONCOURS

La Grande Mosquée de Paris lance son concours international de mémorisation du Noble Coran

À l'occasion de la célébration du centenaire de son inauguration en 2026, la Grande Mosquée de Paris, soucieuse d'encourager la mémorisation du Noble Coran, la maîtrise de sa récitation et la diffusion de ses valeurs, annonce l'organisation de la première édition de son Concours international de mémorisation du Noble Coran, dont la finale se tiendra au mois de novembre 2026. **Candidature avant le 31 mai 2026.**

 **NOVEMBRE 2026**

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 **CANDIDATURE SUR NOTRE SITE**
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

CÉLÉBRATION DU CHEVAL ARABE

Exposition des œuvres de
Marine Oussedik



grandemosqueeparis.fr



Exposition
du 29 avril
au 29 mai 2026

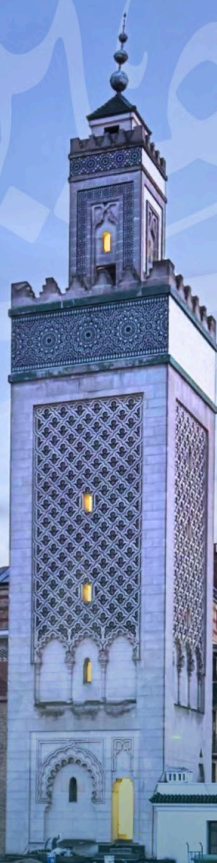


GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

À L'OCCASION DU CENTENAIRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS
1926-2026



SEPT. 2026

1ERE ED.

CONCOURS INTERNATIONAL

de calligraphie arabe

Thuluth | Naskh | Nasta'liq | Diwani | Kufi | Maghribî

CANDIDATURE

AVANT LE 31 MAI 2026



CONCOURS INTERNATIONAL
de calligraphie arabe
GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

grandemosqueedeparis.fr





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



1ER CONCOURS INTERNATIONAL de mémorisation du Noble Coran

NOVEMBRE
2026

المسابقة الدولية لحفظ القرآن الكريم

organisé
à l'occasion du centenaire
de la Grande Mosquée de Paris

CANDIDATURE



grandemosqueedeparis.fr



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Colonies de vacances en

ALGÉRIE

5e édition

2026



Pour les enfants de 10 à 14 ans
**disposant d'un passeport algérien*

Deux sessions :
11 juillet au 22 juillet 2026
25 juillet au 5 août 2026

Des départs depuis
Paris, Lille, Marseille et Lyon

infos & inscriptions :

COLONIESDZ.FR



infos-colonies
@grandemosqueedeparis.fr











Ph © Guillaume Sauloup



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS



100 ANS DE LUMIÈRE
DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

